

vomissemens quelquefois violens & convulsifs. On l'emploie comme résolutif sur les tumeurs écrouelleuses, & autres tumeurs indolentes, sur celles du foie, de la rate, &c., sur les articulations affectées d'hydropisie, sur les dartres invétérées, les pustules galeuses, &c. Cependant il est peu usité aujourd'hui de cette maniere, & l'on préfere la décoction, qui est détersive, répercussive, cicatrisante.

Ici finit l'histoire des médicamens évacuans. Nous avons vu qu'on pouvoit les diviser commodément, à raison des canaux excrétoires par lesquels ils peuvent expulser les matieres morbifiques; que ces remedes n'ont pas la propriété d'exciter uniquement une seule évacuation; mais que les mêmes peuvent en exciter plusieurs, ce qui dépend de l'âge & du sexe du sujet, des différentes circonstances où il se trouve, & surtout de la dose & de la différente administration de ces médicamens; que les émétiques peuvent ainsi devenir purgatifs, & vice versa; que les émétiques & purgatifs résineux perdent, par une forte décoction, leur vertu émétique & purgative, & deviennent incisifs, diurétiques, expectorans, &c.; d'où nous avons conclu que chacun de ces évacuans pouvoit remplir différentes indications, & même quelquefois comme altérant.

S E C O N D E C L A S S E.

A L T É R A N S.

LES altérans sont des médicamens qui ont la propriété de changer en quelque façon la constitution des fluides & des solides, lorsqu'ils sont affectés de quelque vice, & de produire cet effet sans évacuation, au moins sensible. La ligne qui les sépare des évacuans n'est point fixée d'une maniere précise, puisque beaucoup d'évacuans, donnés à dose fractionnée, peuvent

devenir altérans , & que ceux-ci peuvent souvent aussi , à raison de causes secondaires , devenir évacuans.

Nous diviserons les altérans en deux sections , dont la première comprendra ceux qui agissent sur les solides , & la seconde , ceux qui agissent sur les fluides.

P R E M I E R E S E C T I O N .

Les différens vices dont les solides sont susceptibles , peuvent être réduits à trop de relâchement , ou au contraire à trop de ton , enfin à l'irrégularité de leurs mouvemens , d'où proviennent les maladies nerveuses. Les altérans destinés à combattre ces affections pathologiques , sont les toniques , les astringens , les émolliens , & les anti-spasmodiques.

T O N I Q U E S .

Les toniques sont des médicamens propres à donner aux solides le ton qu'ils doivent avoir pour remplir leurs fonctions. On les appelle alexiteres , alexipharmiques , corroborans ; & comme , quand ils sont portés à une certaine dose , ils haussent le ton des solides au-delà de l'état naturel , & stimulent beaucoup ; on leur donne aussi le nom de stimulans & d'irritans.

§. I.

1°. Racines toniques.

Elles sont ou exotiques ou indigenes.

Les premières sont plus toniques que les autres , parce que la température des pays chauds atténue davantage les sucs des plantes , & concentre davantage l'huile essentielle & le principe résineux dans lequel réside principalement la vertu tonique & irritante. Aussi les racines toniques exotiques sont-elles en grand

nombre. Telles sont celles de contrayerva , de serpenteira de Virginie , de spica-nard , de souchet , dont nous avons déjà parlé , celles de gingembre , de zédoaire , de curcuma , de galanga , &c. Toutes ont des propriétés générales naturelles , chymiques & médicinales. Elles sont toutes plus ou moins adorantes , sur-tout quand elles sont fraîches ; elles ont un goût aromatique & un peu amer , & excitent sur la langue un sentiment de chaleur & d'irritation. L'eau dans laquelle on les a fait digérer , monte à la distillation imprégnée du principe aromatique qu'elles contiennent ; l'esprit de vin s'en charge aussi. Elles donnent leur principe âcre & stimulant , & sur-tout leur principe amer aux décoctions aqueuses ; mais les menstrues spiritueux en tirent mieux le principe résineux , qui est plus abondant que les autres , & qui est le dépositaire de la vertu tonique.

Toutes ces racines sont toniques & stomachiques , conviennent quand l'estomac est foible , que les digestions sont languissantes , à la fin des maladies longues ; dans les hoquets & les vomissemens par foiblesse ; dans les hydropisies & leucophlegmaties par relâchement ; dans les maladies venteuses occasionnées par les glaires amassées dans les premières voies ; dans les dévoiemens qui dépendent de la foiblesse du canal intestinal. Comme elles contiennent aussi un principe volatil , elles peuvent augmenter la transpiration & la sueur , & sont en effet diaphorétiques & sudorifiques ; mais elles ne conviennent pas quand il y a disposition à inflammation , sécheresse , acrimonie des humeurs , & sur-tout de la bile.

On les donne en poudre , à la dose de douze , vingt ou vingt-quatre grains ou un demi-gros par jour , en plusieurs prises : ou on en met vingt grains , un demi-gros ou un gros sur cinq ou six onces de potion , ou dans tout autre excipient. En infusion ou légère décoction , la dose est d'un gros ou un gros & demi , & cette infusion est très-utile dans beaucoup de maladies éruptives , dans les fièvres malignes & pété-

chiales. Souvent aussi on met un demi-gros & plus de ces racines dans une décoction de riz , &c. , pour la rendre tonique. Enfin on peut en préparer un vin actif & très-cordial; pour cela , on laisse digérer dans une chopine de vin , pendant vingt-quatre ou trente-six heures , un gros ou un gros & demi de deux ou trois de ces racines , & on prend une cuillerée de ce vin de deux heures en deux heures. Leurs teintures sont assez peu usitées ; la dose est de douze ou vingt gouttes dans une potion convenable ; & leurs eaux distillées , qui sont légèrement aromatiques , servent d'excipients à des moyens plus actifs , aux potions cordiales , &c.

Parmi ces racines , il y en a de plus diaphorétiques les unes que les autres; telles sont celles de contrayerva, de serpentaire de Virginie , de spica-nard; d'autres sont plus toniques & stomachiques , comme celles de gingembre , de zédoaire , de galanga , & de curcuma ou safran des Indes. Celui-ci est très-employé dans les Indes en infusion théiforme : on en met une pincée en poudre dans une pinte d'eau. Cette infusion aromatique & tonique conviendrait mieux que le thé dans beaucoup de circonstances. Il y a encore une racine exotique qui jouit d'une grande réputation , comme tonique , dans la Perse & dans la Chine , d'où elle nous est apportée ; c'est celle du ginseng.

Ginseng ou ninzin.

On a désigné par ces noms deux especes de racines qui ont été mal à propos distinguées l'une de l'autre , puisqu'elles appartiennent à la même plante , *panax quinque folium* , L. Cette plante ressemble assez à l'angélique , mais sa racine n'est point odorante ni aromatique ; son eau distillée ne l'est pas non plus. Elle ne fournit pas d'huile essentielle : on dit cependant qu'elle en contient , & cela peut être quand elle est fraîche ; car alors la plupart des ombellifères en contiennent. Mais elle renferme principalement un principe gommeux dont l'eau se charge facilement.

Lc

Le ginseng est un médicament farineux, mucilagineux, qui, comme nourrissant, pourroit être utile dans quelques circonstances ; mais nous avons des moyens plus efficaces pour remplir le même but. Dans les pays où il croît, on le regarde comme un excellent cordial, alexipharmaque & aphrodisiaque, comme propre à réparer dans l'instant les pertes occasionnées par les plaisirs vénériens, & à faire naître de nouveaux desirs ; à chasser les maladies pestilentielles, & prévenir le danger des maladies éruptives. Il n'est pas étonnant, d'après cela, que dans ces mêmes pays on le vende au poids de l'or. Mais il s'en faut bien que cette racine mérite sa réputation ; elle est très-peu tonique, & les autres que nous avons nommées ci-dessus lui sont préférables sous ce rapport. D'ailleurs, c'est un médicament très-cher, qui n'est d'usage que chez les personnes fort riches, qui souvent n'ont de confiance dans un remède qu'à raison du prix qu'il coûte. On en fait entrer la poudre dans des conserves, des biscuits, des gâteaux, &c., quand il faut donner du ton aux fibres affoiblies, sur-tout par les plaisirs vénériens, dans l'atonie des organes de la génération ; mais cette propriété aphrodisiaque est absolument imaginaire. La dose de cette poudre est d'un ou deux gros. On peut aussi donner le ginseng en décoction à la dose d'une demie-once ou une once, dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié, ou bien à une chopine.

Nous avons aussi des racines toniques indigènes.

Angélique.

L'angélique, *angelica archangelica*, L., est une plante qui croît sur-tout dans les contrées septentrionales de l'Europe. Il en croît aussi dans ce pays-ci ; mais elle n'est point aussi efficace que l'autre. Sa racine est très-aromatique, & fournit de l'huile essentielle. L'infusion aqueuse ou vineuse est très-tonique. Ce médicament est un des meilleurs qu'on puisse employer,

quand il faut donner du ton à l'estomac, & il ne le cede pas aux racines toniques exotiques. On l'emploie rarement en poudre; la dose est alors d'un scrupule, un demi-gros ou un gros dans des conserves ou des potions appropriées. L'infusion vineuse est plus souvent d'usage; pour la faire, on met une demie-once de cette racine digérer dans une pinte de vin pendant trente-six ou quarante-huit heures. Ce vin est très-stomachique, & a un aromate agréable. L'infusion aqueuse est aussi employée comme tonique & légèrement diaphorétique; mais l'infusion vineuse est préférable. La conserve est la préparation d'angélique la plus accréditée; elle se donne à la dose d'un demi-gros, d'un ou deux gros, ou seule, ou comme excipient d'autres ingrédients.

La racine d'impératoire, *imperatoria ostruthium*, L., s'emploie de même que celle d'angélique. Cette plante croît au pied des montagnes des pays méridionaux; sa racine est très-odorante, donne de l'huile essentielle, est très-tonique & fortifiante; cependant comme son goût & son odeur ne sont pas aussi agréables que ceux d'angélique, elle est moins employée qu'elle.

Salep.

On donne ce nom à une préparation tirée de la racine d'une espèce d'orchis, *orchis morio*, L. Cette racine ne contient point de principe odorant, ni d'huile essentielle. Pour en tirer le salep, on la fait digérer dans l'eau bouillante, puis on la dépouille de son écorce. Ce médicament est regardé dans le pays où on le prépare, comme un excellent tonique & aphrodisiaque, comme propre à rétablir ou réveiller les forces abattues par les excès vénériens, à les rappeler à la suite des maladies aiguës, & à les soutenir dans ces maladies longues. Aussi est-il, dit-on, spécialement réservé pour les grands seigneurs. Mais le salep n'est point essentiellement tonique, stomachique & aphro-

disiaque ; il ne l'est qu'en nourrissant , & donnant un chyle abondant & de bonne qualité. C'est une substance mucilagineuse & insipide , qui ne se dissout point dans le vin & l'esprit de vin , mais seulement dans l'eau. On l'emploie en décoction , & on en forme des crèmes très-utiles pour arrêter les anciens dévoiemens , nourrir les gens épuisés chez qui le suc nourricier est peu abondant , & chez qui il y a peu de dispositions à ce qu'il s'en forme de nouveau. On en fait usage aussi dans le cas de marasme , de veilles continues , d'excès vénériens , de phthisies seches , purulentes , & sur-tout pulmonaires.

Les orchis de notre pays peuvent aussi fournir du salep : on en fait avec l'*orchis mascula* , L. , qui croît aux environs de Paris. La maniere de le préparer est la même que celle du salep oriental , & celui-ci a cessé d'être autant estimé & aussi cher , le nôtre ayant les mêmes propriétés. La dose de l'un & de l'autre est d'un , deux ou trois gros bouillis dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une. Cette décoction convient dans les dévoiemens , les épuisemens , &c. quand il faut nourrir peu-à-peu. Pour en faire une crème on la réduit à une chopine , & même à un demi-setier ; c'est alors une espece de brouet qu'on peut étendre dans le lait , & aromatiser avec la zédoaire , la cannelle , &c. ce qui forme un très-bon nourrissant , fortifiant & tonique.

Les autres racines toniques & stomachiques indigènes , sont celles de persil , de liveche , &c.

2°. Il y a beaucoup d'écorces toniques ; la plupart sont exotiques , comme la cannelle , le cassia-lignea , l'écorce de winter , &c. ; nous en avons parlé à l'article des sudorifiques.

3°. Feuilles toniques.

Elles sont en très-grand nombre ; telles sont toutes celles qui sont aromatiques , comme celles des plantes labiées , excepté la bugle , la sanicle , &c. ; celles

des corymbifères , comme la matricaire , l'aurone , l'absinthe , &c. ; celles des ombellifères , comme le persil , le cerfeuil , &c. ; celles de sauge , & sur-tout de petite sauge , qui sont un assez bon stomachique ; & on devoit en préférer l'infusion à celle du thé , à l'abus de laquelle on doit sans doute en partie la fréquence des maladies de nerfs. Dans le cas d'indigestion , une infusion de petite sauge seroit plus propre à réveiller le ton de l'estomac. On en peut dire autant des feuilles de germandrée , *teucrium chamaedris* , L. , qui , quoique peu aromatiques , sont ameres & toniques. On s'en sert très-utilement dans les fièvres d'accès , sur-tout du printemps. Les autres feuilles toniques sont celles de sarriette , de romarin , de lierre terrestre , qui est un bon expectorant tonique , de lavande , de chamœpitys , de menthe , *mentha silvestris* , L. , & principalement la menthe poivrée , *piperita* , L. , qui a une odeur très-forte , & un goût aromatique & âcre , comme celui du poivre. L'eau distillée de menthe est un excellent tonique & stomachique , qu'on emploie souvent comme excipient dans le cas de langueur d'estomac , de hoquet & de vomissemens par foiblesse des premières voies , parce que cette plante paroît avoir comme spécifiquement la propriété de calmer les convulsions de ces organes. On trouve aussi dans les boutiques des pastilles de menthe , qu'on prépare en jettant par gouttes de l'huile essentielle de cette plante , qui en fournit beaucoup , sur de l'eau à laquelle on a donné la consistance sirupeuse avec le sucre & la gomme adragant. C'est un bon stomachique & carminatif , qu'on emploie contre le hoquet , &c. ; mais ces pastilles ne conviennent pas aux personnes maigres , à celles qui ont la poitrine irritée ; car elles accéléreroient les maladies de poitrine. Cette huile essentielle peut aussi s'employer simplement , à la dose de dix , douze , quinze , ou vingt gouttes , sur quatre , ou cinq onces de potion. Quant à la menthe poivrée , son eau distillée ne se donne pas comme excipient , mais comme auxiliaire ,

à la dose d'un ou deux gros dans quatre ou cinq onces d'une potion convenable.

Toutes les feuilles labiées aromatiques fournissent de l'huile essentielle ; elles donnent leurs principes à l'eau , & sur-tout au vin. On les emploie contre la langueur des premières voies , dans le cas d'atonie générale , dans les commencemens d'infiltration par relâchement , dans les leucophlegmaties & les hydro-pisies naissantes : alors les vins préparés avec ces feuilles sont très-utiles. A l'extérieur , ces vins sont employés comme toniques & fortifiants sur les parties qui ont été affligées d'entorses , d'œdématis , dans les luxations , pour redonner aux muscles le ton qu'ils ont perdu par leur trop grand relâchement & leur peu d'action. Les eaux distillées de ces feuilles servent d'excipient aux potions cordiales , & entrent dans la composition des eaux spiritueuses ; & leur infusion aqueuse se prescrit dans les foiblesses d'estomac , les suites d'indigestions , les dévoiemens un peu rebelles , &c.

4°. Les fleurs toniques sont ou exotiques , comme celles de girofle , dont nous avons déjà parlé , ou indigènes , comme celles des labiées , dont les sommités fleuries sont d'excellens toniques , celles de stœchas , dont on fait un sirop très-accrédité , celles de nos œillers rouges , qui sont un assez bon tonique , stomachique , sur-tout diaphorétique , & dont on en emploie sur-tout le sirop.

5°. Fruits toniques.

Il y en a d'exotiques & d'indigènes.

Muscade.

La noix muscade est le fruit d'un arbre des grandes Indes & de l'Amérique , nommé *nux moschata fructu rotundo* , L. Elle ressemble assez à la nôtre par le brou épais qui la recouvre ; elle a aussi une écorce ligneuse , entre laquelle & le brou , est une pellicule qu'on nomme

macis , & improprement fleur de muscade. Ce fruit est fortement aromatique , âcre & stimulant. Il contient une substance terreuse abondante , un principe gommo-résineux , une huile grasse qu'on retire par expression , & une assez grande quantité d'huile essentielle pesante.

On donne rarement la muscade en poudre ; la dose est de six , huit ou douze grains par jour. En infusion , on met la moitié d'une muscade dans une pinte d'eau ou de vin. Cette boisson est tonique & létifiante , comme tous les toniques aromatiques. L'eau distillée ne se donne jamais seule , elle seroit trop forte ; mais on en fait entrer un gros dans quatre ou cinq onces de potion. L'huile essentielle , qui est un excellent tonique & stomachique , se donne à la dose de cinq ou six gouttes , sur cinq ou six onces de véhicule approprié : on s'en sert aussi à l'extérieur dans la carie des dents , & pour favoriser l'exfoliation des os.

Le macis ne differe de la muscade , quant aux principes qui le constituent , que parce qu'il contient un peu plus d'huile essentielle & de principes résineux. Il est aussi très-employé comme tonique & stomachique , en poudre , à la dose de quinze ou dix-huit grains ou un demi gros dans un excipient tonique ; ou en infusion aqueuse ou vineuse , à celle d'un demi gros ou un gros.

Poivre.

Le poivre , *piper* , est un fruit aromatique & âcre , dont on distingue plusieurs especes ; savoir , le noir , le blanc , celui de la Jamaïque , celui des Indes , & les cubebes ou poivre à queue. Aujourd'hui le poivre est peu employé dans l'usage journalier de la médecine , mais il entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques toniques , comme la thériaque , &c. On peut le donner en poudre à légère dose , comme quatre , huit ou dix grains. C'est un moyen très-énergique. On peut aussi en mettre trois , quatre , cinq ou six grains en infusion dans une chopine de vin , qui , se

chargeant de leur principe aromatique, devient par-là fortifiant & tonique.

Les fruits toniques indigenes, sont l'orange, le citron, le limon, non leur pulpe, mais leur écorce, qui donne beaucoup d'huile essentielle, & contient un principe résineux. Le vin fait avec ces écorces, est très-amer & très-stomachique; pour le faire, on met une écorce d'orange entiere dans une chopine de vin. Ce vin est très-bon contre les vers, & il a réussi dans des cas où les autres anthelminthiques avoient échoué. On emploie encore ces écorces confites, ou leur huile essentielle réduite en *oleo-saccharum*, qu'on fait fondre dans quelque potion cordiale.

Les semences toniques sont celles de la plupart des plantes ombelliferes, dont nous parlerons ailleurs.

6°. Sucs toniques.

Les sucs toniques sont tous exotiques: ce sont les baumes de la Mecque, de Copahu, de Tolu, du Pérou, la térébenthine, le styrax calamite & le styrax liquide. Toutes ces substances balsamiques ont à-peu-près les mêmes propriétés générales, naturelles, chimiques & médicinales. Toutes sont aromatiques, les unes agréablement, les autres d'une manière désagréable. Celles qui coulent d'especes de pins sont désagréables: comme la térébenthine, le goudron, la poix-résine, la poix navale, la poix de Bourgogne. Le baume de Copahu & celui de la Mecque n'ont point une odeur agréable; mais celui de Tolu, du Pérou, & sur-tout le styrax calamite l'ont très-agréable. On ne connoît pas encore bien les arbres qui fournissent quelques-uns de ces sucs balsamiques. Tentés par le goût, tous ces sucs sont d'abord suaves, ensuite échauffans, enfin amers. Ils ne se dissolvent point dans l'eau, qui se charge cependant de leur principe éthéré & aromatique, & cette eau est vraiment active; mais quand ils ont été préalablement dissous dans un jaune d'œuf, ou broyés avec du sucre ou quelque mucilage, ils forment

une espece d'émulsion qui s'étend très-bien dans l'eau. Ils se dissolvent parfaitement dans le vin, & surtout dans l'esprit de vin. Tous donnent, en plus ou moins grande quantité, une huile essentielle chargée d'une grande partie du principe balsamique. Cette huile est âcre & caustique; c'est pourquoi on n'emploie en médecine les substances balsamiques, que quand elles en sont privées; elles sont, à la vérité, alors moins énergiques, mais plus sûres. Privées de leur huile essentielle en partie & de leur principe éthéré, elles deviennent plus épaisses, plus consistantes, comme résineuses, & c'est à cette cause que les résines animé, élémi, sandaraque, &c. doivent leur consistance.

Les sucS balsamiques sont employés en médecine comme toniques, incisifs, astringens & capables de cicatrizer les ulcérations intérieures, vulnéraires & anti-spasmodiques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

1°. Leur huile essentielle est un principe vraiment tonique qui stimule les fibres, & anime leur activité. Cependant ils sont peu employés comme toniques & stomachiques, ou au moins on les unit alors avec d'autres substances; si ce n'est le baume du Pérou, qu'on fait entrer à la dose d'une demi-once, sur une chopine de vin, ou que l'on donne en teinture à la dose de dix ou douze gouttes, dans deux ou trois onces de potion stomachique; ou bien on en triture dix, douze, vingt ou vingt-quatre gouttes avec un scrupule de sucre, & l'on étend le mélange dans un verre de vin qu'on avale, quand la dissolution est à-peu-près parfaite. Ce baume entre avec beaucoup d'autres substances dans le baume du Commandeur, qui est un bon stomachique.

2°. Les auteurs de pratique regardent les baumes comme d'excellens incisifs, expectorans, propres à cicatrizer les ulcères du poumon; enfin, comme d'excellens anti-phthisiques. Mais comme ils sont échauffans & incendiaires, comme ils animent beaucoup le ton du poumon, qu'ils peuvent exciter de l'irritation

&

& la toux sèche qui en est la suite, il faut distinguer les cas où ils conviennent. Quand le pus est abondant, consistant, & par-là, difficile à évacuer; quand, en même temps qu'il est consistant, il est aussi de mauvaise qualité, noirâtre, fétide; alors les sucres balsamiques diminuent sa consistance, sa viscosité, sa septicité, & peuvent en partie cicatriser le foyer purulent. Mais s'il y avoit fièvre assez forte, que le tempérament fût sec, bilieux, qu'il y eût marasme par la suite de la maladie, que la poitrine fût très-échauffée, que le pus fût peu abondant, tenu, séreux, ils seroient nuisibles. Quand il y a colliquation manifestée par les sueurs, &c., les sucres balsamiques donnent plus de consistance aux humeurs, & retardent la mort. Dans ces différentes circonstances, on préfère le baume de la Mecque ou *Opobalsamum*, la térébenthine & le baume de Tolu, sur-tout le sirop qu'on en prépare. Celui-ci se donne à la dose d'une once, dans une potion ou dans une boisson plus étendue: c'est un bon expectorant & anti-phthisique. La térébenthine cuite se donne à la dose de douze, quinze ou vingt grains par jour, comme excipient d'autres moyens appropriés.

Comme astringens, les sucres balsamiques se donnent dans les anciens dévoiemens, à la suite des anciennes dysenteries, quand il n'y a plus d'irritation, mais de la foiblesse; dans le cas de sueurs colliquatives d'urines trop considérables, de flux séreux par la matrice ou l'uretère anciens & abondans, comme les gonorrhées bénignes qui durent depuis long-temps, les fleurs blanches, le diabète. On préfère alors la térébenthine & le baume de Copahu. On prend de l'un ou de l'autre un gros: on le triture avec du sucre, & l'on étend le tout dans une chopine de boisson astringente à prendre dans le jour. On donne aussi la térébenthine en lavement, dans les anciennes diarrhées & dysenteries, à la dose d'un gros, un gros & demi ou deux gros, triturés avec du sucre, & étendus dans une forte décoction de gomme arabique ou de

graine de lin. On peut donner le baume de Copahu comme astringent, pour arrêter les gonorrhées, &c., à la dose de dix ou douze gouttes, dans des bols, du vin, ou une potion astringente & tonique. Sous le même rapport, on emploie la térébenthine cuite sous forme sèche, à la dose de vingt-quatre grains ou un demi-gros, unie avec quelque ingrédient approprié, comme le pareira-brava, l'uva-ursi, & on partage le tout en plusieurs prises. Enfin, on en fait des injections dans le canal de l'uretère avec de l'eau, dans laquelle on a fait digérer de la térébenthine.

4°. Les suc balsamiques sont employés comme vulnéraires à l'intérieur & à l'extérieur. C'est ainsi qu'ils sont utiles dans la suppuration du poulmon, lorsque le pus est abondant, & qu'il y a en même temps mollesse & flaccidité; ils sont utiles aussi dans quelques suppurations & ulcérations des reins, de la vessie & autres organes urinaires, dans les ulcérations intestinales. On donne alors la térébenthine & le baume de Copahu; mais il faut ne les donner qu'à légère dose, & observer qu'ils ne conviennent que quand il y a peu d'irritation sur les organes affectés.

5°. Comme anti-spasmodiques, on les emploie dans quelques maladies nerveuses, comme les coliques spasmodiques, &c. Leur odeur suffit quelquefois pour calmer l'irrégularité nerveuse. Mais c'est sur-tout dans les blessures des tendons & des nerfs qui sont utiles: alors on en fait couler peu-à-peu sur la partie nerveuse, tendineuse, membraneuse ou ligamenteuse qui a été blessée: par-là on calme les accidens, & on s'oppose aux convulsions, qui auroient souvent lieu sans cela. On préfère, dans ce cas, la térébenthine.

6°. Comme anti-septiques, il sont excellens à l'extérieur, appliqués sur les anciens ulcères, sur les parties attaquées de gangrene, pour rendre une cicatrisation plus prompte & plus solide; on en couvre aussi quelques plaies de mauvais caractère, & on les emploie à l'intérieur dans les gangrenes internes. C'est encore à la térébenthine qu'on donne dans ces

cas la préférence. Enfin , les vapeurs des substances balsamiques sont excellentes dans certaines maladies du poumon , & au commencement des phthysies : ces moyens seroient meilleurs de cette maniere , que donnés à l'intérieur.

Il y a différentes manieres d'employer les suc balsamiques. On peut les étendre simplement dans l'eau qui , après une longue digestion , se trouve imprégnée de leur partie la plus mobile : telle est l'eau de térébenthine , de Tolu , de goudron , &c. , ou bien on les emploie en sirop. Pour cela , on fait digérer un baume quelconque dans l'eau pendant quelque temps ; on fait ensuite subir à cette eau une forte décoction , pour la priver de l'huile essentielle légère du baume qui est toujours à craindre ; puis on lui donne , par le moyen du sucre , une consistance sirupeuse. C'est ainsi que se prépare le sirop balsamique de Tolu , très-employé contre les ulcérations du poumon. La dose est d'une once , étendue dans une pinte de boisson appropriée , ou d'une demie-once sur quatre , cinq , ou six onces d'une potion convenable , à prendre par cuillerée. Les suc balsamiques servent aussi d'excipients à des poudres , par le moyen desquelles on les réduit en bols & en pilules ; & c'est ainsi qu'on emploie fréquemment le baume de Copahu , de la Mecque , & la térébenthine. On peut aussi , en faisant dissiper leur huile essentielle , les réduire sous une forme plus concrete ; on leur donne alors le nom de *baumes cuits*. On emploie rarement ainsi le baume de la Mecque , de Copahu , &c. , mais souvent la térébenthine ; la dose est de douze ou quinze grains , un demi-gros ou un gros au plus par jour , comme astringente , incisive , tonique , &c.

Goudron.

Le goudron , *pix liquida* , est un suc gomme-résineux que l'on retire d'une espece de pin des pays septentrionaux. On en prépare une eau qui est fort

employée en médecine, & en faveur de laquelle Berkeley, évêque d'Angleterre, a composé un livre. Pour la faire, on prend une ou deux livres de goudron, qu'on laisse digérer pendant long-temps, ayant soin de remuer beaucoup, dans seize pintes d'eau; on décante ensuite la liqueur, & on la garde pour l'usage: la dose est d'une & même deux livres par jour, seule, ou coupée avec les émoulliens, le lait, &c. Cette eau a été recommandée comme un excellent anti-phthisique & stomachique, dans les ulcérations des intestins, des reins & des voies urinaires, comme un très-bon apéritif au commencement des maladies écrouelleuses. Comme on ne lui trouva pas d'abord toutes ces propriétés, on se hâta de l'abandonner, mais à tort; car il est certain que c'est un moyen utile dans les ulcérations des voies urinaires, les suppurations intestinales, quelques phthisies purulentes très-humides. L'eau de goudron a été depuis peu conseillée contre le cancer, sur lequel on l'applique par le moyen de charpie qu'on en impregne. Beaucoup d'observations constatent ses bons effets dans ce cas; mais elles sont peu connues. J'ai vu des ulcères très-décidément chancreux, à la vérité peu considérables, arrêtés & guéris par l'usage de l'eau de goudron, employée à l'intérieur & à l'extérieur. Il est probable que les autres substances balsamiques auroient la même propriété; mais comme elles sont plus chères, on doit leur préférer l'eau de goudron.

Térébenthine.

C'est de tous les sucS balsamiques le plus employé, parce qu'il est le moins cher, & le plus commun. On distingue trois especes de térébenthine: celle de Chio, celle de Venise & celle de Strasbourg. Celle de Chio est rare & chere, celle de Strasbourg sert pour les arts, & celle de Venise est la plus usitée en médecine. On la retire du tronc & de la tête du méleze, *pinus larix*, L. Elle a une odeur assez forte, & désagréable

pour beaucoup de personnes. Par la continuité de son usage, elle occasionne des maux de tête, & les urines de ceux qui en usent, ou même qui en respirent l'odeur, sentent la violette. Elle donne une huile essentielle très-abondante, mais dangereuse, parce qu'elle est très-irritante; aussi l'en prive-t-on, soit par des lotions répétées, soit par une longue digestion dans l'eau, soit encore mieux, par la coction, qui est la manière la plus usitée.

On emploie la térébenthine ainsi préparée, dans les coliques nerveuses, les ulcérations des voies urinaires, les diarrhées anciennes, les anciennes gonorrhées véroliques ou bénignes, les fleurs blanches, &c. On l'emploie souvent en lavement, pour arrêter les dévoiemens. La dose est alors d'un, deux ou trois gros, qu'on dissout dans un jaune d'œuf; on étend ensuite cette espece d'émulsion dans un lavement, & on y ajoute un ou deux gros de thériaque; ce qui fait un lavement excellent sur la fin des dysenteries: il arrête les évacuations intestinales, appaise les douleurs, & calme la sensibilité des intestins. On l'emploie en injection dans les ulcérations de vessie, les anciennes gonorrhées: pour cela, on l'étend de même dans l'eau, après l'avoir dissoute dans un jaune d'œuf. On s'en sert aussi dans le cas de sinus fistuleux qui rendent une matiere fétide & de mauvais caractere; sur les vieux ulceres, pour arrêter leur fétidité, & hâter leur cicatrisation; sur les parties attaquées de gangrene, & sur les blessures, ou trop grandes distensions des parties tendineuses, ligamenteuses & nerveuses.

On remédie aux douleurs de tête aiguës qu'occasionne l'usage de la térébenthine, par les acides végétaux pris en boisson.

Baume de Copahu.

Le baume de Copahu ou du Brésil, se tire par incision du tronc d'un arbrisseau du Brésil & des Antilles, *copaifera officinalis*. Il n'a point une odeur

agréable. De tous les baumes, c'est celui qui, sous un même volume, contient le plus d'huile essentielle. On l'emploie sur-tout comme astringent, principalement à la suite des anciens écoulemens vénériens. La dose est de vingt ou trente gouttes, un demi-gros ou un gros, dissous dans un peu d'esprit de vin, & étendu ensuite dans un véhicule approprié; ou on le triture avec le mucilage de gomme arabique, pour faciliter sa dissolution dans l'eau, dont on fait aussi usage en injection.

Baume de Tolu.

Il est produit par un arbrisseau qui croît aux environs de Carthagene en Amérique, *toluifera balsamum*, L. Ce baume, quoique très-odorant, contient beaucoup plus de parties résineuses que d'huile essentielle. Comme son odeur est très-suave, on le préfère, pour l'usage intérieur, aux autres sucS balsamiques; & c'est dans les ulcérations du poumon qu'il est sur-tout très-employé. On le dissout dans un jaune d'œuf, & on l'étend dans un véhicule convenable. Cependant on fait encore plus d'usage du sirop qu'on en prépare.

Baume du Pérou.

Ce suc balsamique se retire d'un arbre qui vient dans les contrées chaudes de l'Amérique, *balsamum ex Peru*, J. B. Il exhale une odeur très-agréable, & contient, outre la résine & son huile essentielle, un principe gommeux. On l'emploie souvent pulvérisé dans quelque excipient convenable, ou amolli dans un jaune d'œuf, un peu d'esprit de vin, ou trituré avec du sucre ou quelque mucilage. Nous avons parlé ailleurs de sa dose.



Styrax.

On distingue dans le commerce deux especes de styrax ; le calamite , qui est fourni par le *styrax officinale*, L., & le liquide, qui coule du liquidambar, *styraci flua*, L. Le premier a une odeur agréable & une saveur un peu âcre : il contient des parties résineuses , gommeuses , & une huile un peu épaisse. Il a les mêmes propriétés médicinales que les autres substances balsamiques , & s'emploie de la même maniere. On s'en sert cependant plus souvent à l'extérieur, ainsi que du styrax liquide, sur les parties gangrénées, les vieux ulcères, &c.

§. II.

D'après ce que nous avons dit , on peut distinguer quatre sortes de toniques : 1°. Les toniques très-forts, irritans , stimulans , comme la zédoaire, le gingembre , la muscade , le poivre , le girofle , &c. 2°. Les toniques moyens , qui titillent sans beaucoup irriter , comme la canelle, l'écorce de Winter , le cassia lignea , l'écorce de citron , l'angélique. 3°. Les toniques légers , comme les feuilles & fleurs des plantes aromatiques. 4°. Les toniques nourrissans , comme le salep , le ginseng , &c.

L'huile essentielle est sans doute le principe auquel les toniques proprement dits doivent leur vertu. Tous en contiennent , & plus elle y est abondante & exaltée , plus ils sont énergiques. C'est pourquoi ils perdent , en général , leur propriété après de longues décoctions , & c'est pour cela que leurs extraits , faits par l'action d'un feu continué , ne sont point toniques ; mais leurs eaux distillées le sont beaucoup , ainsi que leurs infusions & légères décoctions aqueuses , encore plus les vineuses , & sur-tout les spiritueuses.

Le regne végétal l'emporte encore beaucoup relativement aux toniques , sur le regne minéral , dans lequel on n'en trouve qu'un seul , qui est le fer & ses préparations.

Les préparations pharmaceutiques toniques sont très-nombreuses. Telles sont toutes les eaux cordiales, létifiantes, &c., les eaux spiritueuses, comme celles de mélisse des Carmes, de la reine de Hongrie, l'eau thériacale, l'eau impériale, &c. les huiles essentielles, dont la dose est de quinze ou vingt gouttes dans des potions convenables. Il y a beaucoup d'électuaires toniques & stomachiques; tels sont la thériaque, qui est un composé monstrueux d'astringens, de toniques, de terres bolaires & calcaires, de narcotiques, &c. La thériaque céleste, qui est plus anti-spasmodique que la précédente; les orviérans, le diascordium, dont on fait beaucoup d'usage dans les dévoiemens, parce qu'il contient, outre des toniques, beaucoup d'astringens, comme les roses de Provins, la bistorte, la tormentille, le laudanum: il en est à-peu-près de même du mithridatium. On donne ces électuaires à la dose d'un demi-gros ou un gros, étendus dans une cuillerée de vin, dans du pain à chanter, ou dans quelque véhicule approprié. On emploie aussi très-souvent les sirops préparés avec les différentes substances toniques, sur-tout celui de stœchas.

A S T R I N G E N S.

LES astringens sont des médicamens qui, en même temps qu'ils donnent du ton aux fibres, les rapprochent les uns des autres, & leur donnent plus de compacité.

§. I.

1°. Racines astringentes.

Le Nouveau-Monde ne nous en fournit aucune; mais notre continent nous en donne de très-estimées.

Bistorte

Bistorte & Tormentille.

La bistorte, *polygonum bistorta*, L., & la tormentille, *tormentilla arctica*, L., se ressemblent absolument, quant aux propriétés médicinales. Elles n'ont point d'odeur, ne sont point du tout aromatiques, sur-tout la bistorte, & ne contiennent point d'huile essentielle. Elles ne donnent rien, ou presque rien aux menstrues spiritueux & même vineux; mais elles donnent aux fortes décoctions aqueuses leur principe extractif, gommeux & terreux, auquel est due leur propriété astringente, ainsi que celle de tous les autres astringens. Ces racines se donnent en poudre ou en décoction; la dose est d'une once de chaque, bouillie dans trois pintes d'eau, & réduites à une. Elles sont ainsi très-employées contre les dévoiemens, le flux séreux, les pertes, le diabètes, à la fin des hémoptysies, &c. En poudre, elles se donnent dans des excipients appropriés, à la dose d'un demi-gros, d'un ou deux gros; mais de cette manière elles sont moins efficaces.

2°. Écorces astringentes.

Il y en a une exotique; c'est le simarouba, dont nous avons déjà parlé. Les indigènes sont celles de frêne, de cerisier, de chêne, & sur-tout celle de tamarisc.

Tamarisc.

L'écorce du tamarisc, *tamarix gallica*, L., est vraiment astringente: elle resserre les mailles des fibres, s'oppose aux évacuations séreuses, aux fleurs-blanches, aux dévoiemens. Elle se donne, soit en poudre, à la dose de vingt, vingt-quatre grains, une demie-once ou une once par jour, en plusieurs prises; soit en décoction, à la dose d'une demie-once, une once ou une once & demie, dans deux pintes d'eau

réduites à une, ou à trois demi-setiers. On fait aussi quelquefois un vin de tamarisc, en mettant digérer, pendant plusieurs jours, deux ou trois gros de cette écorce dans une chopine de vin.

Il en est de même, quant à la dose, pour les autres écorces astringentes. Celle de chêne, qui est un des plus forts astringens, est cependant peu employée en médecine.

Noix de galle.

C'est le nom qu'on donne à des excroissances qu'on trouve sur les jeunes branches du chêne, où elles sont produites par la piquure d'insectes qui y déposent leurs œufs. Celles qui sont d'usage en médecine, viennent d'Alep. Elles ne sont point lisses ni rondes comme celles de notre pays, mais ont beaucoup de tubercules à leur surface. Nécessairement elles participent à la propriété astringente de l'écorce de l'arbre où elles croissent. Elles sont très-utiles dans beaucoup d'hémorrhagies, de dévoiemens, de fleurs-blanches; & on trouve dans le tome XLIX du Journal de médecine, une dissertation dans laquelle elles sont très-recommandées dans les maladies venteuses. On les donne ou en décoction, à la dose d'un demi-gros, un gros ou un gros & demi, dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une; ou plus souvent en poudre; à celle de douze, quinze ou vingt grains, un scrupule ou un gros, dans des potions ou autres excipients appropriés.

3°. Feuilles astringentes.

Nous en avons un assez grand nombre; mais on préfère celles d'ortie, de plantain & de salicaire.

Ortie.

L'ortie, *urtica pilulifera*, L., contient dans ses feuilles un suc qui est un des meilleurs astringens,

très-employé contre les anciennes diarrhées, sur-tout contre les pertes sanguines utérines, les hémoptysies, non au commencement, à moins que ces hémorrhagies n'existent avec foiblesse & dissolution du sang; car quand elles ont lieu par pléthore, les astringens au commencement seroient dangereux: on doit commencer par les saignées, les très-légers mucilagineux, après quoi, on vient au suc d'ortie. J'ai vu des hémoptysies résister au suc de plantain, à l'alun, &c., & céder à ce moyen. La dose est de quatre, cinq, six ou huit onces par jour, deux onces à-la-fois, pur ou dans quelque potion cordiale. Il arrête comme spécifiquement les hémoptysies & les pertes utérines. On peut l'unir aussi à l'alun, au sang-dragon, & quelquefois aux acides minéraux.

Plantain.

Le plantain, *plantago major*, L., contient aussi dans ses feuilles un suc qui est un très-bon astringent, quoiqu'il ne le soit pas autant que celui d'ortie. Il est très-employé dans le cas de crachement de sang, de pertes utérines, dans les anciennes diarrhées un peu sanguines, un peu dysentériques, les fleurs-blanches, &c.: dans ces circonstances il est très-utile. La dose est de six ou huit onces par jour, en trois prises; quand l'hémorrhagie est très-considérable, on y joint l'alun. Ce suc est aussi regardé comme fébrifuge, mais il ne l'est pas plus que les autres astringens.

Les feuilles de plantain ont été très-recommandées contre les tumeurs écrouelleuses; mais cette propriété n'est pas bien constatée. Il n'en est pas de même pour les ulcères écrouelleux & les autres anciens ulcères, lorsqu'ils ne sont pas trop sanieux, & qu'ils ont lieu avec défaut de ton de la partie: il y a des observations certaines de cures obtenues par ce moyen dans de tels cas.

Salicaire.

La salicaire, *Lythrum salicaria*, L., a commencé à être employée en médecine par quelques Français; ensuite elle tomba dans l'oubli, & ce n'est que depuis peu de temps qu'on en a réveillé l'usage en Allemagne. M. de Haen l'a vu réussir dans des dévoiemens très-longs & rebelles aux autres remèdes, & on l'emploie aussi, avec succès, dans les fleurs-blanches, la gonorrhée, &c. Il l'employoit, non en décoction, mais en poudre, dans un excipient solide ou fluide, à la dose de deux ou trois gros par jour, un gros à-la-fois dans du vin ou du bouillon. Ces feuilles sont véritablement astringentes; ainsi on peut les employer avec une certaine confiance; cependant quelques médecins de ce pays-ci ne s'en sont pas très-bien trouvés.

4°. Fleurs astringentes.

Balaustes.

On donne ce nom aux fleurs du grenadier, *punica granatum*, L. Elles ont un goût amer, légèrement styptique, & contiennent très-peu d'huile essentielle. Les balaustes sont employées comme un bon astringent dans les anciens dévoiemens, les fièvres putrides, avec relâchement du canal intestinal, dans quelques maladies des femmes, sur-tout dans les fleurs-blanches. En poudre, la dose est d'un ou deux gros en plusieurs prises, dans des potions ou des excipients appropriés. En décoction, on les emploie rarement; la dose est de deux ou trois gros, dans une pinte d'eau réduite à chopine. En conserve, elle est d'un gros, un gros & demi ou deux gros par jour.



Roses rouges.

Les roses rouges ou de Provins, fournies par le *rosa gallica*, L., sont aussi regardées comme astringentes; & nous remarquerons que toutes les fleurs d'un rouge foncé le sont aussi. Cette couleur rouge est due, selon un médecin de Provins, à un principe martial. C'est sur-tout la conserve de ces fleurs qu'on emploie: elle est un peu astringente. La dose est d'un ou deux gros. On ne les donne point en poudre, mais quelquefois en légère décoction, à la dose de cinq ou six pincées dans une pinte d'eau. La conserve de cynorrhodon, faite avec le fruit du rosier sauvage, *rosa canina*, L., s'emploie de même que celle de roses rouges.

5°. Fruits astringens.

Grenade.

Le fruit du grenadier, *punica granatum*, L., est un excellent astringent, très-utile dans la plupart des fièvres continues avec dévoiement considérable, lorsqu'on craint que les forces ne s'abattent trop, dans les maladies putrides avec dissolution, les sueurs colliquatives, &c. Alors on emploie sur-tout le sirop de grenade, qui est aigrelet, astringent, un peu tonique, pour tempérer l'acrimonie des humeurs, donner du ton à l'estomac & à toute la machine, resserrer un peu, & empêcher les évacuations intestinales trop considérables. Ce sirop se donne dans quelque potion convenable. On peut aussi employer la grenade en légère décoction, en mettant un de ces fruits par pinte d'eau.

Il faut aussi ranger le coing parmi les fruits astringens, de même que la nefle, *fructus mespili germanici*, L., qui n'est point à mépriser dans certains cas. J'ai vu des dévoiements très-opiniâtres, & contre lesquels tous les autres moyens avoient échoué, céder à celui-ci, qui convient quand la foiblesse du canal intestinal est la cause de la maladie.

6°. Sucs astringens.

Il y en a d'exotiques & d'indigenes.

Sang-dragon.

Le sang-dragon est le suc qui découle par incision du *pterocarpus draco*, L., qui croît dans les Indes orientales. On a cru long-temps ce suc gommeux, mais il est bien résineux, car il est inflammable, se dissout presque entierement dans l'esprit de vin, & nullement dans l'eau; enfin c'est une substance résineuse, mais qui a perdu beaucoup de son huile essentielle. Le sang-dragon a une odeur forte & irritante, un goût styptique & légèrement amer. C'est un des meilleurs astringens dans le cas d'anciens dévoiemens, de flux séreux & sanguins trop abondans. Il entre comme tel, dans les pilules teintes d'Helvetius, avec égale quantité d'alun. On le donne en poudre, à la dose de huit, dix ou douze grains par jour, ou dissous par le moyen de l'esprit de vin, & étendu dans un excipient convenable, ou trituré avec un peu de mucilage, & ensuite mêlé dans quelque véhicule approprié, à la dose de douze, vingt-quatre ou trente-six grains, jusqu'à un gros par jour. C'est un excellent astringent. Sa teinture est aussi très-efficace, à la dose de vingt-cinq ou trente gouttes, sur trois ou quatre onces de potion.

Cachou.

Le cachou est encore un meilleur astringent que le sang-dragon. On l'a regardé pendant quelque temps comme un produit minéral, d'où lui est venu le nom de *terre du Japon*. On le retire, par le moyen d'une douce coction de fruits, non encore bien mûrs, d'une espece de palmier, *areca catechu*, L. Ce suc gomme-résineux est légèrement odorant, & jouit d'un principe aromatique, qui se développe sur la langue au bout d'un certain temps: il contient aussi un principe

amer, un principe extractif abondant, en qui réside sur-tout sa propriété astringente, & une petite quantité de résine.

On emploie le cachou quand il faut resserrer les fibres, donner un peu de ton, & arrêter les évacuations, sur-tout séreuses : comme à la suite des longs dévoiemens, dans les fleurs blanches très-considérables, les expectorations très-abondantes & affoiblissantes, les phthisies avec sueurs, dévoiemens, expectoration très-abondante. On le donne aussi à la suite des hémoptysies, pour resserrer le tissu pulmonaire, & arrêter ainsi les hémorrhagies, qui, sans cela, pourroient revenir. C'est un excellent astringent. On le donne en décoction aqueuse, à la dose d'un gros, à un gros & demi ou deux gros, à vaisseau fermé, dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une chopine. Cette décoction possède bien la vertu astringente, & on unit ainsi très-souvent le cachou à la décoction de riz ou de consoude. En poudre, la dose est d'un demi-gros, jusqu'à deux gros par jour : on peut aussi en mettre un gros ou un gros & demi digérer dans une chopine de vin. On le fait aussi très-souvent entrer dans le chocolat, qui est alors recommandé pour les personnes foibles, languissantes, chez lesquelles les digestions se font mal par défaut de force, ou qui sont affligées d'évacuations longues & affoiblissantes. La dose est d'un demi-gros ou un gros, dans une tasse ordinaire de chocolat.

Suc d'acacia.

On distingue deux especes de suc d'acacia, un exotique, & un indigene. L'exotique est le suc épais du fruit vert d'un grand arbre épineux nommé *mimosa nilotica*; L. : ce suc nous est apporté de l'Égypte & de l'Arabie. Il se dissout entierement dans l'eau, & point dans l'esprit de vin. C'est un fort astringent que les Égyptiens emploient sur-tout dans les crachemens de sang, à la dose d'un gros, dissous dans un véhicule

convenable, répétant la dose plus ou moins selon le besoin. Actuellement il n'est employé ici que dans quelques préparations pharmaceutiques. On peut le donner, ainsi que le suivant, de la même manière, & dans les mêmes cas que le cachou.

Le suc d'acacia indigène, est tiré des fruits mûrs d'un prunellier d'Allemagne, *prunus spinosa*, L. On peut le substituer au suc d'acacia du Levant.

Nous avons encore le suc d'hypociste, que l'on retire du *cytinus hypocistis*, L., herbe parasite, qui croît sur plusieurs espèces de cistes dans les contrées méridionales de l'Europe. Ce suc est astringent, & même un peu plus que celui d'acacia. D'ailleurs ces différens sucs ne sont point aussi agréables, & ne contiennent pas autant de principe tonique & fortifiant que le cachou, qui est en même temps très-roborent & astringent.

§. I I.

Nous pouvons distinguer trois sortes d'astringens, quant à leur intensité; 1^o. les forts, comme le sang-dragon, le suc d'ortie, d'acacia, la bistorte, &c.; 2^o. les moyens, comme la tormentille, les balaustes, le suc de plantin & de grenade; 3^o. les doux comme les roses rouges, le sirop de grenade, &c.

Les astringens ne doivent point leur vertu à un principe volatil; car ces médicamens ne contiennent point d'huile essentielle, mais à un principe fixe, non résineux, mais plutôt gommeux & extractif. Aussi les décoctions aqueuses sont-elles plus actives que les décoctions vineuses. Il n'y a qu'une exception à cette manière d'être générale des astringens, c'est le sang-dragon, qui est en même temps résineux & astringent. Les eaux distillées des astringens n'ont point de vertu, parce que le principe astringent est trop fixe pour monter à la distillation; il faut de fortes décoctions aqueuses pour l'extraire.

Le règne minéral a moins d'astringens que le végétal, mais ils sont plus énergiques: tels sont l'alun & les acides

acides minéraux; il faut les préférer quand on a besoin d'astringens forts & qui agissent promptement. Mais quand il faut des astringens doux, qui n'agissent point d'une manière trop prompte, il faut préférer le suc de plantain, d'ortie, le cachou, le sang-dragon, &c.

Les préparations pharmaceutiques astringentes sont la poudre astringente, dont la dose est depuis douze grains jusqu'à un gros; les pilules astringentes, qu'on donne à celle de six grains jusqu'à un scrupule; les pilules teintes d'Helvetius, qu'on emploie depuis quatre grains jusqu'à un demi-gros; le sirop de grande consoude, qui est un excellent astringent; celui de myrthe, de grenade, le sirop magistral astringent. Tous ces sirops se donnent à la dose d'une once ou une once & demie, dans des potions & des véhicules convenables. Il y a aussi la confection hyacinthe, le diascordium, &c. dont nous avons parlé ailleurs.

 É M O L L I E N S.

LES émoulliens, que l'on appelle aussi relâchans, inviscans, anodins, sont des médicamens qui ont la propriété de diminuer la sécheresse de la fibre, de détendre, relâcher, & de donner plus de consistance aux humeurs. Ils sont employés principalement dans les maladies inflammatoires, dans le cas de flux séreux très-abondans; quand il y a chaleur, irritation, acrimonie quelconque. Alors ils humectent, relâchent, amollissent, & deviennent anodins en détendant la fibre, & en diminuant l'éréthisme, l'acrimonie humorale, & la sensation douloureuse qui en étoit la suite. Comme émoulliens, on les emploie dans les inflammations des différens organes, comme la pleurésie, la péripneumonie, l'inflammation de bas-ventre, dans le cas de poisons corrosifs avalés, dans les douleurs des voies urinaires, sur-tout quand elles sont un peu inflammatoires, dans les dévoiemens, les flux séreux

par l'uretre ou la matrice, quand ils sont accompagnés de douleur dans les hémorrhagies, par quelque organe qu'elles aient lieu. Mais quand ils sont continués trop long-temps, ils relâchent trop, ôtent le ton, donnent naissance à la bouffissure, aux infiltrations, aux hydropisies, amènent la foiblesse des organes, la langueur des digestions, le dévoiement, les pâles couleurs, &c.

§. I I.

Racines émollientes.

Nous n'en connoissons pas d'exotiques, parce qu'on ne nous en envoie pas, & que nous en avons une assez grande quantité d'indigenes, comme celles de guimauve, de mauve, de nénuphar, de grande consoude, de cynoglosse, le bulbe de lis, &c. Toutes ces racines jouissent des mêmes propriétés naturelles chymiques & médicinales. Elles n'ont point d'odeur, excepté celle de lis, qui en a un peu, ne donnent pas d'huile essentielle, excepté celui-ci, qui en contient une petite quantité: elles sont très-mucilagineuses, donnent leur principe mucilagineux à l'eau, point au vin ni à l'esprit de vin, & se corrompent promptement étant susceptibles d'une prompt fermentation. Elles sont toutes relâchantes, émollientes, inviscantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On les donne, en général, à la dose d'une once ou une once & demie, en décoction dans une pinte & demie ou deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une. Elles ne s'emploient point dans le vin, ni en teinture, ni en poudre, mais souvent en sirop.

Parmi ces racines, il y en a de plus relâchantes les unes que les autres. Les plus émollientes sont celles dont le mucilage est le plus aqueux, comme sont celles de guimauve, de mauve, de lis, &c. On les emploie quand il faut rafraîchir & ramollir; ce que fait sur-tout très-bien le bulbe de lis, qu'on emploie

très-souvent en lavement : on en prend pour cela la moitié d'un , auquel on fait subir une assez forte décoction. Cette racine contient un principe mucilagineux trop fade & trop abondant , pour pouvoir être employée à l'intérieur : il contient de plus un principe légèrement narcotique , qui en fait un excellent émoullient , relâchant & résolutif. On en prépare par infusion une huile qui s'empare de son principe mucilagineux. Cette huile est relâchante , résolutive , légèrement narcotique : on l'emploie en lavement , & très-souvent on en fait des embrocations dans les maladies inflammatoires du bas-ventre.

Nénuphar.

Le nénuphar , *nymphaea alba* , L. , contient dans sa racine un mucilage très-aqueux , très-abondant , très-rafraîchissant & relâchant. L'usage habituel qu'en font quelques personnes est toujours dangereux. Dans beaucoup de maisons religieuses , on en met dans le bouillon , dans la vue de restreindre la concupiscence & les desirs vénériens , & il passe pour un excellent anti-aphrodisiaque. Il est certain qu'il l'est beaucoup par ses effets secondaires ; car , par son principe émoullient & relâchant , il produit la langueur de l'estomac , dispose à la dissolution du sang , &c. J'ai fait la médecine dans une maison de Carmélites , où l'on fait un grand usage du nénuphar : la plupart des religieuses digèrent très-mal , sont pâles , bouffies , disposées aux infiltrations séreuses , à l'hystéricisme par foiblesse , &c. Il seroit donc à souhaiter qu'on n'employât cette racine que comme médicament , quand il faut relâcher , détendre , humecter , comme dans le priapisme , le satyriasis , la nymphomanie , pour invisquer la matière acrimonieuse qui irrite les reins , la vessie , l'uretre ; car cette cause produit plus souvent cette maladie que *l'æstrum venerum*. Il est vrai que le nénuphar apaise mieux qu'aucun autre moyen cette espece de feu vénérien. Le nénuphar est utile aussi

quand, dans les fièvres aiguës, il y a délire phrénétique, convulsions par pléthore & éréthisme; alors on l'emploie en sirop à la dose d'une once ou une once & demie en potion, ou dans des boissons plus abondantes, comme dans une pinte d'émulsion.

Consoude.

La racine de grande consoude, *symphitum officinale*, L., contient un principe mucilagineux peu aqueux, & beaucoup plus terreux que dans les autres racines émollientes. Aussi est-elle moins humectante & relâchante, à moins qu'on ne lui fasse subir qu'une très-légère décoction: autrement l'élément terreux se dissout & la préparation devient astringente. Comme astringente, elle est très-usitée dans les hémorrhagies du poumon, de la matrice, dans les anciens dévoiemens, &c. Il est sûr que c'est un assez bon remède dans l'hémoptysie; cependant elle ne convient point, quand celle-ci a lieu par pléthore, par éréthisme & tension vers le poumon: elle augmenteroit alors la pesanteur de la poitrine & l'embarras de la circulation; il faut à sa place les saignées & les délayans les plus légers. Mais si l'hémoptysie dépendoit de relâchement, de dissolution du sang, alors le sirop de grande consoude convient très-bien, & on l'emploie pour édulcorer les boissons appropriées. La dose de la racine en décoction est d'une demie-once, une once ou une once & demie dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers ou à une pinte. Mais comme cette boisson est dégoûtante & un peu fatigante, on préfère le sirop, à la dose d'une once dans une potion, ou d'une cuillerée à café sur chaque tasse de boisson.

La cynoglosse, *cynoglossum officinalis*, L., a une racine mucilagineuse, mais dont le mucilage est moins aqueux que celui du nénuphar, & moins terreux que celui de la grande consoude. Elle est employée comme astringente & émolliente, mais

assez rarement. Un médecin botaniste a cru avoir découvert qu'elle étoit narcotique ; mais les anciens ne lui connoissoient point cette propriété, & dans le fait elle ne l'a pas. Il est vrai qu'il y a des pilules calmantes & somnifères très-accréditées, qui portent son nom ; mais elles n'excitent le sommeil, que parce qu'elles contiennent de l'opium & des semences de jusquiame. Ainsi on pourroit, sans regret, éloigner la cynoglosse de l'arsenal médical.

2°. Feuilles émollientes.

Elles sont très-nombreuses ; telles sont les feuilles tendres des patiences, des arroches, des chicoracées, des solanées, comme celles de morelle, & sur-tout de bouillon blanc. Celles-ci sont très-émollientes, mucilagineuses, & contiennent outre cela un principe légèrement narcotique qui les rend plus calmantes, plus rafraîchissantes & plus résolutes. On les emploie à l'extérieur sur les inflammations, les hémorrhoides douloureuses, & en lavement. On en fait aussi des fomentations émollientes ; pour cela, on en fait une forte décoction, & on prend le marc que l'on applique sur la partie affectée : ou bien on se sert de flanelles qu'on a trempées dans cette décoction. Les décoctions des solanées servent encore à faire des lotions dans le cas d'ulcères chancreux, douloureux, &c. Les autres feuilles émollientes sont celles de senegon, de pariétaire, de mercuriale, d'acanthé, de joubarbe, de poirée, de malvacées, &c. Toutes ces feuilles s'emploient peu à l'intérieur, mais en lavement & en fomentation, comme il vient d'être dit.

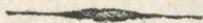
Sagou.

Le sagou est une matière farineuse, que l'on prépare avec la moëlle tendre d'une espèce de palmier, *cycas circinale*, L., qui croît dans le Japon, le Malabar, les îles Moluques, &c. Les Indiens broient

cette moëlle qu'ils ont retirée des feuilles de cycas , & la réduisent sous forme de petits grains qu'on nous apporte. Cette substance mucilagineuse a été très-vantée dans les maladies de poitrine , & M. Malouin a soutenu une these *an phthisis sagu* , où il a conclu pour l'affirmative. On l'emploie aussi pour nourrir les personnes très-affoiblies , ceux qui sont dans le marasme , qui sont épuisés par de longues évacuations par les excès vénériens , pour arrêter quelques diarrhées séreuses. La dose en décoction est depuis deux gros jusqu'à une demie-once dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié , ou à trois demi-setiers , & qu'on aromatise ensuite avec la cannelle , le gingembre , pour la rendre tonique , avec le sirop balsamique de Tolu , pour la rendre vulnéraire , ou bien on l'unit avec le lait. Pour en faire une crème , on rapproche la décoction. Quelquefois aussi on donne le sagou en poudre , mais il ne réussit pas aussi bien. C'est un aliment médicamenteux , invisquant , qui nourrit d'une manière douce & légère , & qui , sous ces rapports , est utile , dans beaucoup de circonstances. On en peut dire autant du salep , excepté que le mucilage de celui-ci est plus épais que celui du sagou.

3°. Fleurs émollientes.

Les fleurs émollientes sont celles de violette , de tussilage , de bouillon blanc , de coquelicot , de sureau , &c. On les emploie quand il faut envelopper une matiere tenue & âcre qui irrite le poumon , comme dans les maladies catarrhales de cet organe , quand elles ont lieu avec inflammation ; alors elles sont utiles en ce que , par leur mucilage , elles invisquent cette matiere acrimonieuse , & qu'elles sont en même-temps légèrement expectorantes.



4°. Fruits émolliens.

Les fruits émolliens sont ceux dont nous avons parlé à l'article des expectorans , comme les sébestes , les jujubes , les dattes , les figues , les pruneaux , les raisins de Corinthe , &c.

5°. Semences émollientes.

Il y a beaucoup de semences émollientes ; les principales sont celles de lin , de psyllium , les pignons doux , les pistaches , &c. Celles de ces semences qui contiennent le plus de substance huileuse , sont les plus émollientes. Les plus usitées sont celles qu'on appelle émulsives , comme les amandes douces , & les semences froides majeures & mineures. Les majeures sont tirées des plantes cucurbitacées , comme le melon , la courge , le potiron & les concombres ; les mineures sont fournies par la chicorée , la laitue , l'endive & le pourpier. Ces semences ne sont jamais employées en décoction , parce que leur huile se gâteroit ; mais on les triture pour obtenir leur suc émulsif , qu'on donne , ou seul , ou dans quelque potion appropriée. Par exemple , on prend trois gros ou une demie-once de ces semences , & on les broie dans suffisante quantité d'eau pour en retirer quatre ou cinq onces d'émulsion , que l'on étend dans un véhicule convenable. Une émulsion est donc une liqueur dans laquelle l'huile est dissoute dans l'eau par le moyen d'un mucilage , & c'est ce que l'art imite utilement dans la composition des loochs. Les émulsions sont d'excellens tempérans & rafraîchissans , très-utiles dans les maladies inflammatoires , les fièvres ardentes , les douleurs vives des voies urinaires excitées par les cantharides , dans les desirs vénériens trop exaltés , le délire phrénétique , &c. ; alors on y joint souvent le sirop de nénuphar.

Les amandes ameres ne sont pas d'usage en méde-

cine, si ce n'est pour donner du goût à l'huile d'amandes douces, naturellement très-fade; c'est pourquoi, quand on veut exprimer cette huile, on y mêle trois ou quatre amandes amères; on en fait de même quand on prépare le sirop d'orgeat.

Graine de lin.

La graine de lin, *linum usitatissimum*, L., s'emploie à l'intérieur en décoction, dans le cas de maladies inflammatoires du bas-ventre & des voies urinaires. Elle diminue très-bien l'éréthisme & l'irritation de ces organes, & l'âcreté de l'urine, qui n'est plus si stimulante à son passage. C'est de cette manière qu'elle est diurétique. Comme ces semences contiennent un mucilage très-épais, on recommande de les renfermer dans un linge, & de ne leur faire subir qu'une décoction. La dose est d'une cuillerée à café sur une pinte & demie d'eau, qu'on fait réduire à une pinte. On retire de la graine de lin une huile très-utile comme laxative dans les pleurésies & péripneumonies, quand on veut détendre, relâcher, & en même temps obtenir quelques selles. La dose est de quatre, cinq ou six onces, par cuillerée: elle est en effet plus purgative que les autres huiles.

6°. Sucs émoulliens.

Les sucs les plus usités qui jouissoient de cette propriété, sont la gomme adragant, la gomme arabique & l'huile. Une dissolution de gomme adragant est très-utile dans le cas de poison corrosif: celle de gomme arabique est fort employée dans les maladies inflammatoires, pour relâcher, amollir, invisquer l'acrimonie de la matière morbifique, & c'est pour cela qu'elle est d'une grande utilité dans les toux pituiteuses causées par une matière âcre, dans les diarrhées, les dysenteries, & les maladies des voies urinaires produites par la même cause. C'est un aliment
doux

doux , très-utile aux sujets épuisés , & à ceux qui ont les humeurs très-âcres. Cette gomme se retire d'une espece d'acacia qui croît en Egypte , *mimosa nilotica* , L. Nos arbres en fournissent aussi , mais qui est beaucoup plus tenace , & se dissout difficilement. La dose de la gomme arabique est d'un gros ou un gros & demi bouilli dans une pinte & demie d'eau qu'on fait réduire à moitié. C'est un excellent mucilagineux qui , comme tel , est aussi expectorant.

La gomme adragant est fournie par un arbrisseau épineux , *astragalus traga cantha* , L. , qui croît dans les contrées méridionales de l'Europe , sur-tout dans l'île de Candie. Son mucilage est beaucoup plus épais que celui de la gomme arabique ; aussi elle ne sert guere qu'à faire des loochs , &c.

Huile.

L'huile est une espece de mucilage , si ce n'est que le principe terreux y est beaucoup plus atténué , qu'il y a beaucoup moins d'eau , & beaucoup plus de phlogistique que dans le mucilage. L'huile ne se dissout point dans l'eau , parce qu'elle en contient elle-même trop peu ; elle s'enflamme à cause de son phlogistique , & elle se dissout de préférence dans l'esprit de vin. Les huiles ont été dans leur immaturité des mucilages , car les noix , les olives , &c. , avant qu'elles ne fussent mûres , étoient mucilagineuses ; ainsi le mucilage lui-même est une huile , mais très-peu atténuée. L'huile n'est point nourrissante comme le mucilage , mais elle est plus relâchante , & à certaine dose , elle est purgative , propriété que n'a point le mucilage. Elle relâche aussi plus promptement que lui , & est plus anti-phlogistique : elle amollit & détend ; le mucilage un peu concentré est plutôt invisquant & astringent. Aussi , dans les phrénésies , les maladies inflammatoires du poulmon & du bas-ventre , recommande-t-on beaucoup l'huile , en potion ou en lavement. Dans le cas d'empoisonnement par des matieres corrosives ,

on en prend une grande quantité au moment même où on vient de les avaler. Quelques praticiens se sont récriés sur l'usage de l'huile dans les maladies inflammatoires; ils prétendent qu'elle peut alors se rancir & devenir âcre, & M. Le Camus, entre autres, vouloit en proscrire l'usage dans ces circonstances; mais il est certain que ce seroit se priver d'un moyen précieux, & qu'on ne peut pas, dans ces cas, remplacer par d'autres. Il est bien vrai aussi que quand l'inflammation est tombée & que la maladie devient putride, l'huile pourroit se corrompre, & augmenteroit la putridité déjà existante. Mais elle convient toutes les fois qu'il faut rafraîchir, amollir, & exciter les évacuations intestinales. La dose est d'un demi-verre par prise, jusqu'à la concurrence d'une pinte par jour: elle fait vomir, purge, relâche, & est souvent très-utile sous tous ces rapports.

A l'extérieur, l'huile est aussi employée comme relâchante & émolliente: on l'a recommandée dans les blessures faites par la morsure des animaux vénimeux, comme la vipère; mais malgré quelques expériences qui auront pu faire naître cette opinion, l'alkali volatil est alors préférable. On l'a aussi recommandée en fomentation dans l'hydropisie ascite; mais je l'ai employée dans cette maladie sans aucun bon effet. Quelques observations auront encore trompé sur cet objet: elle aura réussi dans quelques ascites dépendantes de trop de sécheresse & d'éréthisme, où il faut d'étendre & relâcher: peut-être agit-elle aussi alors en bouchant les pores de la peau, de manière que la matière de la transpiration se porte sur les voies urinaires qui, forcées ainsi de s'ouvrir, donnent un libre passage à l'eau contenue dans le bas-ventre. Mais, en général, cette pratique est infructueuse.

Il n'y a point de racines, d'écorces, de feuilles, ni de fleurs qui fournissent de l'huile grasse par expression; mais beaucoup de fruits & de semences en contiennent, comme l'olive, l'amande, la pistache, le pignon doux, la noix, les semences de pavot, dont

L'huile est improprement appelée *huile d'aillet*. L'huile d'olive s'emploie à l'intérieur, quand il faut détendre, rafraîchir & exciter les selles. Celle d'amande douces est employée dans les inflammations de poitrine, de bas-ventre, &c. On la préfère aux autres, parce qu'elle a une odeur plus agréable, & qu'elle est moins dégoûtante; cependant, comme on la trouve rarement bonne dans les boutiques, on aime mieux souvent celle d'olive qui est plus sûre. L'huile de noix a été regardée comme un excellent anthelminthique.

On a dit qu'elle faisoit mourir les vers en bouchant leurs trachées, & qu'elle les évacuoit ensuite par sa vertu purgative; mais j'ai vu des vers intestinaux vivre très-long-temps dans l'huile, & aujourd'hui celle de noix est rarement employée comme vermifuge. M. Passerat de la Chapelle a conseillé, contre le tœnia, deux onces d'huile de noix mêlées avec pareille quantité de vin de Malvoisie: on prend le tout par cuillerée de temps en temps; mais cette méthode a rarement réussi, & a très-souvent manqué son but.

§. III.

Toutes les substances émoullientes doivent leur vertu à un principe mucilagineux, huileux, émulsif, qui est un excellent relâchant, invisquant, tempérant. Ce principe est fixe, & nullement volatil; car les eaux distillées de ces substances n'ont aucune vertu. L'infusion ne suffiroit pas non plus pour extraire ce principe mucilagineux, qui ne cede qu'à la décoction. Qu'est-ce donc qu'un mucilage? C'est une substance assez épaisse, consistante, tremblante, ressemblant assez à la gelée des substances animales, ayant la propriété de cette gelée, qui, elle-même, n'est qu'un mucilage très-atténué & animalisé. Le mucilage peut donc servir de nourriture aux animaux, & c'est ainsi qu'il est très-utile aux personnes épuisées. Il n'a point d'odeur ni de goût, & ne communique rien à son eau.

distillée. Quand on le soumet à la distillation, il sort d'abord une eau pure & inodore, ensuite une substance huileuse légère, puis un acide; enfin un alkali volatil, qui est le produit de l'action du feu sur la substance terreuse très-exaltée & très-peu abondante dans le mucilage. Il se dissout dans l'eau, à cause de l'eau qu'il contient, ne s'enflamme point, parce que son principe aqueux surpasse beaucoup le principe huileux, qui n'y est qu'en petite quantité. Il est susceptible de fermenter, parce qu'il a tous les principes nécessaires pour cela; il est plus ou moins épais, selon qu'il contient plus ou moins d'eau ou de terre. L'élément terreux est en plus grande quantité dans les racines mucilagineuses; les fleurs, au contraire, n'ont qu'un mucilage peu épais. Dans les fruits on trouve, outre le mucilage, un principe saccharin; dans les semences, le mucilage est épais & abondant: il l'est aussi dans les sucs qui, quand ils ont un certain degré de consistance, prennent le nom de *gommes*, de même que les baumes prennent celui de *résines*, quand ils sont consistans jusqu'à un certain point. Les propriétés du mucilage sont donc d'être nourrissant, invisquant, relâchant & émollient, quand il n'est pas trop rapproché.

Les émoulliens sont calmans & anodins, parce qu'ils diminuent l'éréthisme, & invisquent les matières âcres. Cependant, comme nous l'avons dit, le bulbe de lis, *lilium candidum*, L., paroît être vraiment anodyn, & contenir un principe éthéré un peu narcotique. On prétend même que son eau distillée, souvent cohobée, peut jetter dans l'assoupissement, de même que celle des fleurs. La décoction de bulbe de lis est très-souvent employée en lavement dans les maladies inflammatoires du bas-ventre, & l'huile qu'on en prépare, est très-utile en fomentation dans le rhumatisme aigu, &c. Enfin, nous observerons que les mucilagineux conviennent très-bien, comme nourrissans, dans le cours & à la fin des maladies putrides, parce qu'ils empêchent le marasme,

en même temps qu'ils corrigent la putridité des humeurs.

Le regne minéral ne possède qu'un seul émollient, qui est l'eau; le regne animal en contient aussi un, qui est la partie gélatineuse des animaux.

Il y a beaucoup de préparations pharmaceutiques émollientes: tels sont les sirops de guimauve, de consoude, de capillaires, &c.; les différens loochs, qui sont la combinaison de l'huile avec l'eau par le moyen d'une gomme, & sur-tout de la gomme adragant. Ils sont émolliens, relâchans, invisquans, & quelquefois on les rend incisifs par le moyen de l'oxymel scillitique, du kermès minéral, du sirop balsamique de Tolu.

ANTI-SPASMODIQUES.

§. I.

On donne ce nom aux médicamens qui sont propres à combattre les maladies produites par l'ataxie ou irrégularité de l'action des nerfs. Quand cette irrégularité va jusqu'à occasionner l'épilepsie, les médicamens propres à la guérir se nomment *anti-épileptiques*; quand le genre nerveux n'est que peu irrité, que les accès sont légers, sans chute, ni perte de connoissance, ils portent le nom de *nervins*, de remèdes contre les vapeurs; quand les maladies nerveuses dépendent plus particulièrement de la matrice, on les appelle *anti-histériques* & *anti-hypochondriaques*, si le siege de la maladie est dans les visceres du bas-ventre. Lorsqu'ils agissent immédiatement sur le genre nerveux en arrêtant ses mouvemens irréguliers, en suspendant les convulsions, & en s'opposant aux récidives, sans autre effet secondaire sensible, sans même attaquer sensiblement la cause première de la maladie, ils sont nommés *anti-spasmodiques*. Quand

ils agissent en diminuant la sensibilité, en suspendant l'action des puissances internes & externes, en enchaînant l'ame, pour ainsi dire, par le sommeil qu'ils occasionnent, on les nomme *narcotiques*. Enfin, quand ils sont consacrés à diminuer la douleur en relâchant la fibre, & en invisquant une acrimonie irritante, ils prennent le nom de *calmans*, d'*anodyns*, de *tempérans*.

Les anti-spasmodiques conviennent quand le genre nerveux est très-affecté, que cette affection se manifeste par des accès convulsifs considérables, sans douleur, ni veilles trop continues, comme dans l'épilepsie, la manie, les accès hystériques & hypochondriaques, la catalepsie, & autres maladies convulsives générales ou particulières, longues, mais sans douleur. Ils agissent, par un principe amer & astringent, qui ne convient point dans les maladies inflammatoires, ni dans les maladies nerveuses avec douleur. Les narcotiques sont indiqués quand il y a veilles continues & fatigantes, qui ne dépendent pas d'une stase sanguine au cerveau, mais qui sont la suite d'une irritation membraneuse ou nerveuse, comme dans les douleurs de la pierre, les fortes coliques, l'asthme sec, &c. Donnés à propos, ils suspendent la douleur, comme miraculeusement, en diminuant & détruisant, pour ainsi dire, la sensibilité. Les anti-spasmodiques agissent plutôt sur le genre musculaire & l'irritabilité; & les narcotiques sur la sensibilité & le genre nerveux: aussi sont-ils très-utiles dans le cas de douleurs nerveuses, & de veilles par cause âcre & irritante. Les calmans conviennent quand les douleurs dépendent d'une tension un peu inflammatoire. Ils agissent en relâchant, & en invisquant la matière acrimoneuse: sous ce rapport, les émoulliens & relâchans examinés ci-dessous, sont calmans & tempérans. Ceux-ci prennent le nom d'*anodyns*, quand, outre leur substance mucilagineuse, ils contiennent encore un principe éthéré légèrement narcotique.

§. II.

1°. Racines anti-spasmodiques.

Il n'y en a point d'exotiques ; toutes sont indigenes. Celles que l'on doit préférer , sont celles de gui de chêne , dont on emploie aussi les autres parties , celles de pivoine & de valériane. Ces racines sont vraiment anti-spasmodiques , c'est-à-dire , qu'elles fixent le genre nerveux , enchaînent & assoupissent l'irritabilité.

Gui de chêne.

Le gui, *viscum album*, L., est une plante parasite qui croît sur le peuplier, le tilleul, le noyer, &c. ; mais on préfère celui qui croît sur le chêne. Outre quelques parties volatiles qui sont en très-petite quantité, il contient un principe gommeux & un principe résineux, & celui-ci paroît plus énergique que l'autre. Le gui semble devoir sa célébrité à un ancien rit religieux. Ce n'est guere qu'au commencement de notre monarchie, ou quelque temps avant, qu'il commença à être employé contre les maladies nerveuses. On sait que les Druides en faisoient la récolte avec beaucoup de cérémonie. Plusieurs ont cru que c'étoit de-là que lui venoit le nom de *plantasacra* ; d'autres ont pensé qu'on l'avoit appelé ainsi à cause de son utilité contre l'épilepsie, que les anciens nommoient *morbus sacer*. Quoi qu'il en soit, le gui de chêne est un assez bon anti-spasmodique ; il y a même des praticiens, M. de Haen entr'autres, qui n'en parlent qu'avec enthousiasme. Cependant nous avons dans cette classe des moyens beaucoup meilleurs, & celui-ci paroît aujourd'hui assez peu employé. La dose, en décoction, est de deux ou trois gros une demie-once, une once ou une once & demie, dans deux pintes d'eau réduites à moitié ; mais c'est sur-tout en poudre

qu'on l'emploie à la dose d'un demi-gros, un gros, deux gros ou une demie-once, dans des excipients appropriés.

Pivoine.

La pivoine, *pæonia officinalis*, L., est une plante qui approche des papavéracées. On la distingue en mâle & femelle; c'est sur-tout la première qui est d'usage. La racine de cette plante a joui d'une grande réputation dès l'origine de la médecine; cette réputation s'est soutenue jusqu'à nous, & elle est encore aujourd'hui très-employée, sur-tout contre l'épilepsie. Elle a une odeur nauséabonde, contient un principe excrato-résineux; & son eau distillée a aussi une odeur désagréable qui vient de son esprit recteur; car elle n'a point d'huile essentielle. La pivoine se donne dans les convulsions générales & particulières qui ont lieu par l'irritabilité augmentée, dans les accès hystériques, hypochondriaques, épileptiques, & dans ces cas, elle mérite vraiment de la confiance, tant pour arrêter ces accès que pour les prévenir. On l'emploie rarement en décoction, à cause de son goût amer & nauséabond, mais principalement en poudre incorporée dans quelque sirop, ou délayée dans quelque véhicule convenable. En décoction, la dose est d'une demie-once, une ou deux onces, dans deux pintes d'eau réduites à une; & en poudre, de deux gros jusqu'à une demie-once par jour, en plusieurs prises: de cette manière, elle réussit mieux qu'en décoction. L'eau distillée est destituée de toute vertu anti-spasmodique, & elle ne peut servir tout au plus que d'excipient. On fait aussi entrer la poudre de pivoine dans la poudre anti-spasmodique, dans la poudre anti-hystérique, dans la poudre létifiante, dans celle de guttete, dans l'eau anti-épileptique, &c., mais cette poudre, donnée seule, réussit mieux encore.

Valériane.

Valériane.

La valériane étoit peu connue des anciens, qui ne l'employoient guere que comme anthelminthique & apéritive. Les maladies nerveuses étoient peu communes de leur temps, & il paroît que l'épilepsie même, qu'ils ont si bien décrite, & qui est si fréquente de nos jours, étoit encore assez rare chez eux. Aujourd'hui la valériane est employée comme le meilleur anti-épileptique, & un des meilleurs anti-spasmodiques que l'on connoisse, & elle l'emporte sur la pivoine. *Fabius Columna*, de la célèbre maison des Colonnes en Italie, est le premier qui lui ait découvert cette propriété. Il étoit épileptique dès l'enfance, & tenta, pour se guérir, toutes sortes de moyens, mais sans succès; enfin, il vint à celui-ci, qu'il prit à haute dose, & dont il se trouva bien. Depuis lui, on a fait, sur le même objet, une grande quantité d'expériences, dont la plupart ont confirmé l'efficacité de la valériane.

La résine de cette plante a une odeur forte & désagréable, un goût amer & noséabond. Elle a aussi un esprit recteur dont se charge son eau distillée, qui, pour cela, a une odeur désagréable. Son principe extractif est plus abondant que le résineux, & c'est dans ce principe extractif que réside sa propriété. Il y a plusieurs especes de valériane; mais celle qui est d'usage, est la *valeriana officinalis*, L., qui croît sur-tout sur les montagnes d'Auvergne, les Alpes & les Pyrénées.

La racine de valériane convient très-bien dans les convulsions générales & particulières, dans celles de l'estomac dans l'asthme, qui est une habitude convulsive du poumon, dans les douleurs spasmodiques des intestins, les tics musculaires, les spasmes qui ont lieu sans engorgement, sans matiere acrimonieuse, & qui dépendent seulement de l'irrégularité du genre nerveux; mais sur-tout dans les maladies convulsives

générales, comme les affections hystériques & hypochondriaques, & elle réussit mieux dans les forts accès nerveux que dans les légers. C'est principalement contre l'épilepsie qu'on en fait usage; elle la guérit souvent, & la diminue toujours beaucoup, quand elle ne la guérit pas. Mais il ne faut pas que cette maladie dépende d'une cause mécanique, ou d'une matière âcre & irritante déposée sur les membranes du cerveau; il faut qu'elle soit simplement nerveuse, sans dépendre d'autre cause particulière: telle est celle qui arrive à la suite d'une frayeur, & qui est très-commune; celle qui, ayant d'abord été occasionnée par des vers, continue même après que ceux-ci ont été expulsés. Ce n'est plus alors qu'une habitude nerveuse, qui souvent demande beaucoup de temps & de peine pour être détruite. Dans ces circonstances, la valériane est le meilleur anti-épileptique que l'on connoisse. Le gouvernement a fait un établissement pour les expériences d'électricité appliquée au corps humain; on y traite beaucoup d'épileptiques, la plupart n'y sont point guéris; il y en a cependant qui le sont: or il est bon de savoir, (ce que ne disent pas ceux qui sont à la tête de cet établissement,) qu'on fait en même temps faire usage à ces malades, de la racine de valériane à haute dose, ce qui doit entrer pour beaucoup dans les succès qu'on y a obtenus jusqu'à présent.

Quand il s'agit de traiter l'épilepsie, l'eau distillée de valériane ne suffiroit pas, elle ne doit servir tout au plus que d'excipient. Une légère décoction ne suffiroit pas non plus, il faut une décoction très-forte. Il est à remarquer que ce remède, donné à petite dose, ne produit aucun effet, d'autant plus qu'on s'y habitue bientôt. On est trop timide sur son administration, & l'on manque ainsi souvent son but. Il ne faut donc pas s'amuser à en prescrire un demi-gros ou un gros, mais une demie-once, une ou deux onces, en décoction à vaisseau fermé, dans une pinte & demie d'eau, qu'on fait réduire à une pinte. Comme cette décoction est très-

désagréable, on donne plus souvent la valériane en poudre, & ce doit être à la dose de deux gros, une ou deux onces par jour, en quatre ou cinq prises. Mais à cette dose, la poudre de valériane devient dégoûtante, fatigue l'estomac, excite des nausées, une anxiété précordiale considérable, & même le vomissement. Pour éviter ces accidens, on l'unit avec l'ambre, le musc, le castoreum, quelques aromatiques, & sur-tout le macis, ou avec quelque anti-spasmodique un peu fétide.

La valériane est encore anthelminthique par son goût nauséabond & amer; donnée à certaine dose, elle tue les vers. C'est ainsi qu'elle a souvent guéri des épilepsies qui dépendoient de la présence de ces insectes. Mais il ne faut pas conclure de-là qu'elle n'est anti-épileptique que comme anthelminthique, comme l'ont prétendu quelques praticiens; car elle agit aussi véritablement sur le genre nerveux. Cette racine est aussi apéritive & incisive; mais elle est aujourd'hui peu employée sous ce rapport.

Les racines calmantes sont celles de lis, de nénuphar, & autres que nous avons déjà examinées.

2°. Feuilles anti-spasmodiques.

Les feuilles anti-spasmodiques sont toutes celles dont nous avons parlé à l'article des emménagogues, comme celles d'absinthe, d'armoise, de matricaire, sur-tout de rhue & de sabbine. On les emploie principalement quand les accès nerveux sont occasionnés par le défaut ou la difficulté de la menstruation: alors l'huile essentielle de ces feuilles est très-utile, & c'est un excellent anti-hystérique. Mais parmi les feuilles anti-spasmodiques, il y en a qui méritent ce nom d'une manière plus particulière, ce sont celles d'oranger.

Oranger.

Les feuilles d'oranger, *citrus aurantium*, L., étoient peu connues autrefois sous le rapport anti-spasmodique. Il n'y a guere que trente ou quarante ans qu'on leur a découvert cette propriété. C'est en effet un des meilleurs anti-spasmodiques, qui marche après, & même à côté de la valériane. Ces feuilles sont aromatiques, elles donnent à l'eau distillée une odeur agréable, & fournissent un peu d'huile essentielle; leur goût est amer & désagréable, & c'est à cause de cette amertume qu'elles sont anti-spasmodiques, car les remèdes de ce genre sont en général amers. Les feuilles d'oranger conviennent dans les accès nerveux particuliers ou généraux, dans l'épilepsie nerveuse, dans celle des enfans, qui a souvent lieu par un excès de sensibilité & d'irritabilité qui constitue cet âge. Je les ai vu réussir dans des maladies spasmodiques très-graves, & dont les accès étoient longs. La dose est de vingt ou vingt-quatre, & plus, en décoction légère, dans une pinte & demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte; mais cette décoction est très-amère, sur-tout pour l'enfance: il faut toute la raison d'un adulte pour vaincre la répugnance qu'elle produit. C'est pourquoi on préfère souvent de donner ces feuilles en poudre, dont la dose est depuis deux gros jusqu'à une once par jour, non délayée, parce qu'elle pourroit s'attacher au gosier, & y exciter des âcretés, mais incorporée dans quelques bols ou quelque conserve appropriée. C'est un excellent anti-spasmodique, très-recommandé par l'école de Vienne & par M. Tissot.

Les feuilles calmantes, sont celles de bouillon-blanc, de morelle, &c.

3°. Fleurs anti-spasmodiques.

Il y a beaucoup de fleurs anti-spasmodiques; mais elles ne le sont pas à un haut degré, elles sont plutôt

calmantes & anodynes. Telles sont les fleurs de bouillon-blanc, de sureau, de coquelicot, de tilleul, de muguet, *convallaria maialis*, L. Celles-ci joignent à un principe doux & agréable, une vertu un peu narcotique. On les emploie en légère infusion théiforme, comme calmantes & tempérantes, dans les maux de tête nerveux, les migraines nerveuses; mais on fait encore un usage plus fréquent des fleurs de tilleul, *tilia Europaea*, L., dans les légères affections nerveuses, les crampes du péricrâne les maux de tête nerveux, &c. La poudre de fleurs de muguet est employée comme sternutatoire, & elle l'est véritablement par le principe un peu irritant qu'elle contient.

Fleurs d'Orange.

Ces fleurs ont un aromate très-agréable, donnent aussi de l'huile essentielle, mais en petite quantité; & c'est ce qu'on appelle *néroli*: elles contiennent aussi un principe narcotique très-doux. On les emploie comme calmantes & légèrement anti-spasmodiques, dans les légers mouvemens hystériques & hypochondriaques, dans les vapeurs, les convulsions peu considérables, & autres légères affections nerveuses, si communes dans les grandes villes. Dans ces cas, on prescrit une cuillerée à bouche d'eau de fleurs d'orange, ou seule, ou mieux dans un verre de véhicule approprié. Le sirop peut aussi être employé à la dose d'une once ou une once & demie, dans trois ou quatre onces de potion: l'eau distillée se donne à celle de deux ou trois gros ou une demie-once, dans une potion convenable. On emploie aussi l'eau de fleurs d'orange pour corriger le goût des potions purgatives, & autres médicamens dégoûtans. On donne quelquefois ces fleurs en poudre, mais elles sont alors plutôt légèrement toniques qu'anti-spasmodiques.

Le safran, dont nous avons déjà parlé, est aussi anti-spasmodique, & sur-tout rangé parmi les anti-spasmodiques qui donnent de la gaieté; c'est pourquoi

il entre dans la poudre létifiante. On l'emploie surtout dans les accès nerveux qui reconnoissent une cause morale, comme le chagrin, &c.

Les autres fleurs calmantes sont celles de tussilage & de bouillon-blanc, qui ne sont point narcotiques, mais légèrement anodynes.

Les semences anti-spasmodiques sont celles de pivoine & de valériane; mais les racines de ces plantes sont préférables.

4°. Suc anti-spasmodiques.

Benjoin.

Le benjoin est un suc concret résineux, qu'on retire d'une espece de laurier, *laurus benjoin*, L., qui croît aux Indes orientales & occidentales. Il ressemble, par son odeur suave, au styrax calamite, & aux baumes du Pérou & de Tolu. Il contient un principe aromatique légèrement amer, donne de l'huile essentielle, non point pure, mais unie à un sel acide qui, dans la distillation, se sublime sous forme concrète. C'est ce qu'on appelle *fleurs de benjoin*, & qui n'est autre chose que ce sel acide, uni avec l'huile essentielle de ce suc. Le benjoin est inflammable; il se dissout dans l'esprit de vin & les huiles essentielles. Ses fleurs rougissent les couleurs bleues des végétaux, & forment un sel neutre avec les substances alcalines. Non-seulement elles s'obtiennent par la sublimation, mais encore par une forte digestion du benjoin dans l'eau, où elles se dissolvent & se cristallisent. La teinture de benjoin, étendue dans l'eau, forme le lait virginal, dont les femmes se servent beaucoup comme cosmétique. Outre le principe résineux, le benjoin contient aussi un principe extractif un peu bitumineux, qui ne se dissout point dans l'esprit de vin.

Le benjoin est employé comme tonique, anti-spasmodique, & sur-tout comme incisif & atténuant, principalement dans les viscosités du poumon, les

anciens rhumes , les toux très-pituiteuses , les phthisies tuberculeuses , dans celles qui attaquent des personnes grasses , & qui sont accompagnées de peu de fièvre ; alors ce sont ses fleurs que l'on emploie , & c'est pour cela qu'elles entrent dans les pilules de Morton , qui sont un excellent expectorant. Ces fleurs peuvent se donner depuis deux ou quatre grains , jusqu'à huit ou douze au plus , divisées en plusieurs prises , ou en poudre , ou dissoutes par le moyen d'un peu d'esprit de vin , & étendues dans un véhicule convenable , ou incorporées dans quelque bol ou conserve appropriée. La teinture se fait avec douze grains de ces fleurs , que l'on fait dissoudre dans deux onces d'esprit de vin. Elle s'emploie comme tonique & anti-spasmodique à la dose d'un demi-gros ou un gros , dans quatre ou cinq onces de potion , que l'on prend par cuillerée. Il y a des observations que le benjoin a vraiment calmé des accès nerveux un peu violens. Employé en substance , il est tonique & stomachique ; mais rarement il se donne ainsi à l'intérieur : on ne s'en sert plus guère qu'en fumigations dans les maladies de poitrine catarrhales , les phthisies muqueuses , & autres circonstances où l'on a besoin d'une vapeur incisive & irritante.

Succin.

Le succin ou ambre jaune appartient au regne animal , selon quelques naturalistes , qui le regardent comme le sperme devenu concret de quelque poisson de mer , sur-tout de la mer Baltique , sur les bords de laquelle on en trouve beaucoup. D'autres pensent qu'il appartient au regne végétal , parce qu'il brûle , se dissout dans l'esprit de vin , à la vérité difficilement , & qu'il donne de l'huile essentielle comme les végétaux. D'autres enfin l'ont rangé dans le regne minéral , parce qu'on en trouve de fossile , & à des profondeurs considérables. Mais il paroît que c'est une huile végétale rendue concrete par quelque acide minéral ; de sorte que cette substance semble ainsi appartenir à ces deux regnes.

Le succin mis à la distillation , donne d'abord une huile essentielle , ensuite un esprit acide , appelé esprit de succin , qui forme un sel neutre avec les substances alkalines , enfin une huile empyreumatique grossiere , qui a besoin d'être rectifiée plusieurs fois pour devenir claire & limpide.

Le succin est un bon anti-spasmodique , soit qu'on l'emploie en substance , & encore mieux diversement préparé. C'est ainsi qu'on en fait une teinture très-usitée à la dose de vingt gouttes jusqu'à un ou deux gros ou une demie-once par jour , étendue dans quelque potion convenable. Mais c'est principalement l'huile essentielle de succin , qui est employée à la dose de quatre , six ou huit gouttes dans quelque véhicule approprié , ou quelque potion rapprochée. L'esprit acide de succin est aussi un bon anti-spasmodique , qu'on emploie rarement seul , mais qui entre dans le sirop de karabé , formé par le mélange de cet esprit avec l'opium , d'où résulte un sirop en même temps narcotique & anti-spasmodique. Ce même esprit acide entre dans l'esprit volatil de corne de cerf succiné , qui est un excellent anti-spasmodique très-utile à la fin des fievres malignes , dans les fievres pétéchiales , pestilentielles , à la dose de douze ou quinze gouttes & plus dans quelque potion convenable. Enfin l'huile essentielle de succin , unie avec l'esprit volatil de sel ammoniac , forme l'eau de Luce , dont la dose est de douze ou vingt gouttes & plus.

Camphre.

Le camphre est un suc concret que les anciens ne connoissoient point , & que les modernes emploient beaucoup depuis que les Arabes l'ont accredité. On le retire d'une espece de laurier qui croît à la Chine , au Japon , &c. , & qu'on nomme *laurus camphora* , L. Presque tous les lauriers en fournissent aussi , surtout le laurier-cannelle & le laurier-sassafras : on en trouve encore dans les plantes labiées , comme le
thym ,

thym, la lavande, le romarin, &c., & dans la racine d'aunée; mais celui d'usage est tiré du *Laurus camphora*. Ce sont les Hollandois qui en font le commerce, & qui le rectifient ou purifient des corps étrangers qu'il contient, en les sublimant, dit-on, avec la chaux. Ce suc a une odeur forte, désagréable pour beaucoup de personnes, & qui se répand au loin. Mis sur la langue, il a d'abord un goût fort, stimulant, échauffant, & au bout d'un certain temps il laisse une impression de fraîcheur, comme si c'étoit de la glace, ce qui lui a fait attribuer une propriété rafraîchissante. Le camphre ressemble assez aux huiles essentielles concretes, mais il en differe en ce que, sublimé, il ne quitte jamais sa forme de camphre, qu'il se dissout dans les huiles grasses comme dans les huiles essentielles; enfin, en ce qu'il est dissoluble aussi dans un acide minéral, qui est l'esprit de nitre un peu déphlegmé; ce qui forme ce qu'on appelle l'huile de camphre, laquelle est employée à l'extérieur. Le camphre brûle sans résidu, sa flamme est éclatante, vive, bleuâtre; il brûle sur les huiles essentielles & sur les huiles grasses: enfin il paroît que c'est une huile essentielle *sui generis*, comme le sucre est un sel essentiel d'un genre particulier.

Le camphre a plusieurs propriétés en médecine: c'est un excellent résolutif & discussif, un bon sudorifique, un bon anti-septique, un bon anti-spasmodique; enfin il calme spécifiquement les douleurs des voies urinaires occasionnées par l'âcreté des cantharides.

On demande si le camphre convient dans les maladies inflammatoires. Hoffman, qui le regardoit comme un excellent rafraîchissant, dit qu'oui; mais il étoit dans l'erreur. Ce moyen ne convient pas quand il y a pléthore, érécisme, sécheresse, état phlogistique & grande turgescence du sang, ainsi que quand ce fluide est dans un grand état de consistance, parce qu'il augmente cet état phlogistique, cette turgescence & cette consistance du sang.

On emploie le camphre dans les fievres putrides qui commencent à tirer en longueur, quand elles existent avec dissolution humorale, & disposition à la colliquation du sang; il le faut alors à haute dose, & même on le donne au commencement de ces maladies, quand dès-lors ces symptômes existent. On en fait usage également dans les fievres malignes, dès le commencement, quand elles ont lieu avec prostration considérable, foiblesse du pouls, convulsions, soubresauts des tendons. On l'emploie aussi dans quelques fievres bilieuses, non pas au commencement, où il y a chaleur, sécheresse & éréthisme, mais quand elles dégèrent en fievres putrides, que le pouls s'affaisse, & qu'il reste cependant chaleur & sécheresse. Le camphre alors donne du rafraîchissement aux humeurs, diminue l'acrimonie de la matiere bilieuse, & la pousse à la peau; on le donne dans ces circonstances avec les émulsions.

Le camphre est aussi employé dans certaines fievres éruptives, comme dans les petites-véroles qui ont lieu avec dissolution d'humeurs, & qui veulent passer à gangrene. Alors donné à haute dose, il diminue l'état gangréneux & délétère des humeurs, & pousse à la peau. Il n'est pas moins utile dans les fievres pétéchiales, & c'est un excellent moyen dans la fievre milliaire, qui est une fievre éruptive, due à une sérosité imprégnée d'une acrimonie particuliere & très-délétère; il agit dans ce cas comme un excellent résolutif, diminue l'âcreté de la matiere morbifique, & la porte à la peau. On donne aussi quelquefois le camphre comme anti-spasmodique dans les fievres intermittentes, deux heures ou une heure avant l'abcès.

Il y a des maladies chroniques, dans lesquelles on fait usage du camphre; c'est ainsi que, quand, à la suite des rhumatismes aigus, il reste douleur & pesanteur de membres qui durent long-temps, il atténue & résout l'humeur rhumatisante, & l'évacue par les pores cutanés; & c'est sous ce même rapport qu'il est utile aussi dans quelques douleurs de goutte. Quelques

praticiens l'ont recommandé dans les maladies vénériennes, mais l'expérience a appris qu'il en augmentoit les douleurs; il augmente aussi les douleurs laiteuses. On l'a conseillé encore dans le scorbut, comme pouvant donner de la consistance au sang; mais il faut qu'il soit uni aux anti-scorbutiques, & quelquefois aux acides minéraux. Il s'emploie dans beaucoup d'abcès hystériques & hypochondriaques, dans les convulsions particulières, soit momentanées, soit continues, dans les maux de tête nerveux, & même contre la rage; mais il n'a point dans ce cas un effet bien décidé: on l'unit avec le musc, pour prévenir les symptômes de cette maladie.

On l'emploie comme anti-septique dans les fièvres pestilentielles & la peste elle-même, dans les gangrenes internes & externes, sur-tout dans celles qui sont la suite des maladies aiguës; on le donne alors à l'intérieur & à l'extérieur. Enfin il guérit comme spécifiquement les maladies des reins qui ont commencé par être inflammatoires, après que les saignées, les délayans, &c., ont précédé: donné alors à certaine dose; il termine les douleurs. Il diminue l'irritation que les cantharides produisent sur les voies urinaires; c'est pourquoi, quand, dans les maladies bilieuses, on juge convenable l'application des vésicatoires, on recommande en même temps le camphre, qui est de même usité quand les vésicatoires sont nécessaires chez un sujet sensible & irritable; & quand on a pris à l'intérieur une trop haute dose de cantharides, il arrête le priapisme, le ténesme d'urines & l'éréthisme des voies urinaires; dans tous ces cas, on emploie les émulsions camphrées.

Lorsqu'on veut produire un effet rafraîchissant, calmant, légèrement diaphorétique, on donne le camphre en poudre, à la dose de quatre, six, huit ou dix grains par jour, avec autant de nitre dans du beurre de cacao, ou dans une pinte d'émulsions, & c'est ainsi qu'on l'emploie toutes les fois qu'on craint d'augmenter ou de réveiller la chaleur. Dans les autres

cas , on est trop timide sur la dose ; on peut la porter jusqu'à un ou deux gros & quelquefois une demie-once ou une once par jour , & M. Collin l'a poussé jusqu'à deux & quatre onces , dans des cas de gangrenes qui avoient une marche très-rapide. Dans ces circonstances , on ne donne point le camphre en poudre ; mais après l'avoir trituré avec un peu d'esprit de vin , on l'étend dans cinq ou six onces d'une forte décoction de quinquina , s'il y a fièvre putride ; dans un véhicule anti-spasmodique , quand il y a convulsions , &c. Quelquefois on le donne dans une eau mucilagineuse , comme une dissolution de gomme arabique ; mais cette boisson fatigue beaucoup l'estomac & excite des nausées ; c'est pourquoi on y ajoute une once ou une once & demie de sirop de vinaigre , ou dix ou douze gouttes d'esprit de vitriol ; alors elle passe plus facilement. L'usage un peu continué de ce médicament finit toujours par dégoûter & fatiguer. On diminue ces inconvéniens par le moyen du nitre , & sur-tout des acides végétaux , comme le sirop de vinaigre , &c.

A l'extérieur , on saupoudre de camphre les vieux ulcères , les parties qui sont menacées de gangrene ; on fait aussi des lotions camphrées dans le cas d'érysipèle , d'ophtalmie , de rhumatisme , de goutte ; mais c'est sur-tout l'esprit de vin & l'eau de vie camphrés que l'on emploie. L'huile de camphre dont nous avons parlé ci-dessus , s'emploie dans les caries osseuses , & avec précaution sur les ulcères profonds , étendus , & qui ont lieu avec sanie abondante , putride , gangreneuse.

Opium.

L'opium est un suc qui découle par incisions des têtes du pavot oriental non encore mûr , *papaver somniferum* , L. C'est principalement en Perse & en Turquie qu'on le recueille. Les autres especes de pavot , & même notre pavot blanc , peuvent aussi fournir de l'opium ; mais il est inférieur à celui de

Turquie. Les anciens connoissoient ce suc , & préféroient celui de Thebes ; c'est pourquoy on trouve encore l'opium , appelé *thébaïque* , dans quelques dispensaires. Les branches & les feuilles de pavot peuvent donner de l'opium , mais ce ne peut être que par la décoction ; & celui qu'on retire par incision est bien meilleur. Les feuilles de cette plante sont très-légèrement narcotiques , & ses fleurs le sont plus que celles de coquelicot ; mais ses semences ne le sont point du tout. Elles fournissent une huile improprement nommée *huile d'aillet* , qui , dans le commerce , sert souvent à allonger l'huile d'olive. On avoit d'abord craint que cette huile ne fût nuisible , mais la Faculté de médecine de Paris rassura les esprits , en prononçant qu'elle ne pouvoit pas l'être.

L'opium fraîchement tiré est d'un blanc laiteux ; mais avec le temps , & par la consistance qu'il acquiert , il devient d'un brun rougeâtre. Il a une odeur , non aromatique , mais vireuse , qui est particulière à la plupart des substances narcotiques , & dans laquelle réside vraiment leur vertu somnifère. Mis sur la langue , il excite de la chaleur , de l'irritation , de la soif , preuve qu'il contient un principe irritant. Il contient aussi un esprit recteur , & son eau distillée s'impregne du principe vireux , dont on ne peut le dépouiller entièrement par les décoctions les plus fortes. Dans l'analyse , il fournit une huile essentielle très-narcotique & dangereuse , ensuite de l'alkali volatil qui est le produit de l'action du feu , une huile empyreumatique ; enfin , il reste une matière charbonneuse très-poreuse , & assez volumineuse.

L'opium se dissout en partie dans l'eau , ce qui prouve qu'il contient un principe extractif ; mais le vin le dissout encore mieux , preuve qu'il contient aussi un principe résineux. Il se dissout aussi dans l'esprit de vin , & les teintures d'opium sont si fortes & si narcotiques , qu'elles ne sont point employées. Ainsi , l'opium est un suc gomme-résineux , ce qui est encore prouvé par sa dissolution à peu-près entière

dans le vinaigre. Si on lui fait subir une longue digestion dans l'eau froide ou chaude, on trouve à la surface de la liqueur une partie grasse qui la surnage; c'est son huile essentielle qui est chargée de toute la vertu narcotique, & qui tue les animaux les plus forts, en les jettant dans un sommeil léthargique: on trouve ensuite une matière pesante qui s'est précipitée au fond du vase; c'est le principe gomme-résineux, & le menstrue tient en dissolution une matière que l'on croit être un sel particulier à l'opium.

Ce suc jouit de trois grandes propriétés générales, 1^o. il engourdit la sensibilité; 2^o. il diminue l'irritabilité; 3^o. il est irritant & âcre. Il paroît produire le premier effet, parce que son action se porte principalement sur le cerveau, où il enchaîne la sensibilité dans son origine. Le second effet n'est point douteux; car si on applique de l'opium sur un muscle, celui-ci n'est plus aussi susceptible de se contracter; & si on en applique sur le cœur, en peu de temps son mouvement est anéanti. Enfin son effet stimulant se manifeste par la douleur qu'il excite lorsqu'on en applique sur quelque partie du corps entamée, & par les convulsions, la chaleur & l'inflammation qu'il produit, quand on en a pris à l'intérieur une trop haute dose: on trouve l'estomac enflammé chez les animaux qui ont été empoisonnés par l'opium. Ce suc est narcotique, par la propriété qu'il a d'engourdir la sensibilité; il est anti-spasmodique, par celle qu'il a d'engourdir l'irritabilité: comme irritant, on ne lui connoît pas de vertu particulière.

L'opium convient-il dans les maladies inflammatoires? Beaucoup d'auteurs respectables soutiennent l'affirmative, le regardant comme capable d'arrêter l'impétuosité fébrile & l'inflammation. *Sydenham*, entre autres, étoit partisan outré de l'opium, & l'employoit souvent dans les maladies inflammatoires. Mais il étoit trop grand praticien pour le donner au commencement de ces maladies; ce n'étoit que quand les

premiers symptômes étoient tombés. Il est certain que la sensibilité joue un grand rôle dans les maladies inflammatoires, & qu'il seroit souvent utile de la diminuer; mais outre cette sensibilité, il y a encore alors turgescence sanguine, pléthore vraie ou fausse, engorgement réel. Or, l'opium augmenteroit cette turgescence; car chez ceux qui en font usage, le visage devient rouge, ainsi que les yeux, le pouls s'éleve; & quand la dose est poussée trop loin, il survient un état d'ivresse pareil à celui qu'occasionnent les liqueurs spiritueuses & inflammables. Loin donc de favoriser la résolution, il augmenteroit au contraire de plus en plus l'engorgement inflammatoire. Il faut commencer le traitement de ces maladies par des saignées abondantes, & venir ensuite aux délayans mucilagineux, ou légèrement acidulés. Lorsqu'après ce traitement, l'inflammation subsiste, & est entretenue par l'irritation & la douleur, l'opium peut être très-utile. Il faut cependant encore remarquer que ce n'est point dans les inflammations des visceres parenchymateux, mais seulement dans celles des visceres membraneux, comme dans la pleurésie, les coliques inflammatoires, l'inflammation de la vessie, &c., après que les grands symptômes sont tombés.

Dans la plupart des maladies éruptives, l'opium est utile, parce que, quoiqu'il suspende les autres évacuations, il porte cependant beaucoup à la peau, & c'est peut-être le plus puissant sudorifique, quand il est uni aux autres médicamens, qui jouissent de cette dernière propriété. Mais il y a des cas dans les maladies éruptives où il ne convient pas. Par exemple, il seroit nuisible dans la petite vérole, au moment de l'invasion, où il y a presque toujours turgescence sanguine, pouls plein, fort, élevé: il augmenteroit l'effervescence & la pléthore vraie ou fausse. Il ne convient pas non plus dans ces maladies, quand il y a langueur, foiblesse, & que l'éruption est empêchée par cette cause: il augmenteroit cette foiblesse; car l'impétuosité qu'il occasionne d'abord, n'est que

momentanée, & il fait retomber bientôt dans une atonie plus grande qu'auparavant. Mais quand il y a sécheresse du côté de la peau, resserrement spasmodique de cette partie produit par un éréthisme général, ou seulement par celui du système cutané, on peut, après les saignées, si elles sont nécessaires, donner l'opium, qui alors relâche, détend la peau, & facilite l'éruption variolique. Lorsque la petite vérole confluente approche de la suppuration, c'est le moment le plus douloureux de la maladie: toutes ces petites inflammations particulières produisent l'inflammation générale, la fièvre, la douleur; & la continuité de ces accidens peut occasionner le résorption du pus & la mort. Il faut, dans cette circonstance, soutenir l'éruption à l'extérieur, relâcher la peau, & calmer en même temps la sensibilité, ce que fait très-bien l'opium. Il est aussi quelquefois utile dans la dessiccation & la fièvre secondaire, quand il n'y a pas trop de force ni de foiblesse, parce qu'il faut toujours entretenir la peau libre. Dans la rougeole, où la matière morbifique est très-âcre & séreuse, l'opium est très-utile en donnant à cette humeur plus de consistance, en diminuant la douleur, & en favorisant l'expectoration.

On trouve quelquefois l'opium conseillé dans les fièvres malignes, mais cela demande explication, parce qu'il y a plusieurs espèces de ces fièvres fort différentes les unes des autres, 1°. il y a celle qui est occasionnée par l'engorgement inflammatoire du parenchyme cérébral, maladie très-rare, que je n'ai vue que huit à dix fois. Dans cette espèce, l'opium seroit nuisible, attendu qu'il excite l'afflux du sang vers la tête, & augmenteroit par-là les accidens; 2°. il y a une fièvre maligne, qui a lieu par excès de putridité, & qui est telle, soit dès son début, soit à la suite de la fièvre putride. Dans ces cas, l'opium ne convient pas: il faut employer le camphre, le castoreum, le musc & le quinquina comme anti-septiques & anti-spasmodiques; 3°. il y a une fièvre maligne
qui

qui affecte particulièrement le genre nerveux, sans qu'elle paroisse dépendre d'une matiere morbifique sensible. C'est la fièvre lente nerveuse, qui a lieu ou avec tension, comme à la suite de veilles prolongées, de passions de l'ame très-fortes, ou avec foiblesse & relâchement. Dans le premier cas, l'opium, uni avec d'autres anti-spasmodiques, est utile; dans le second, il ne convient pas, & il faut mettre en usage le vin, le quinquina, les potions cordiales, le camphire, &c. : il ne convient pas non plus en général dans les fièvres putrides.

L'opium est très-employé dans les fièvres intermittentes, qu'on est presque sûr d'arrêter par son moyen. Ces fièvres sont caractérisées par des accès & des intermittences fixes : les accès commencent en général par un frisson plus ou moins fort, qui tient à un véritable état de spasme; si on le suspend, la chaleur & la sueur n'ont point lieu, & l'opium opère très-bien cette suspension. Mais quand ces fièvres reconnoissent pour cause une matiere bilieuse, comme les tierces du printemps & de l'été, il seroit dangereux de les arrêter. Ces fièvres sont utiles; elles ne sont ni longues, ni dangereuses, & tout leur traitement consiste à calmer l'effervescence bilieuse, & à l'évacuer. Il n'en est pas de même quand les fièvres intermittentes ne sont entretenues que par un état spasmodique, sans cause irritante; on peut les arrêter dès le commencement par les anti-spasmodiques. Quand, dans toute fièvre intermittente, le frisson est long & fort, au point de faire craindre la mort, ce qui arrive quelquefois chez les personnes très-sensibles, les femmes enceintes, les vieillards, il faut l'arrêter par les narcotiques plutôt que par le quinquina. Quelquefois les fièvres d'accès commencent par l'affection de quelque partie; comme par des douleurs de tête considérables; des coliques atroces, la pleurésie, &c. : il faut arrêter ces accès par des narcotiques. Cette pratique ne remonte guere qu'à soixante ou quatre-vingts ans; mais on la discontinua bientôt,

parce qu'on en abusa. *M. Berryat*, médecin en Bourgogne, la réveilla, & elle fut encore une fois abandonnée; enfin, elle vient d'être adoptée généralement à Paris & dans les provinces. Trois quarts d'heure ou une demie heure avant l'accès, on donne douze ou quinze gouttes de laudanum liquide dans un verre d'infusion de petite centaurée; bientôt après il se fait une détente favorable, le sommeil survient, & souvent la sueur, mais c'est une sueur douce, qui empêche l'accès d'avoir lieu. Je préfère cependant la liqueur d'Hoffmann au laudanum, on peut les unir ensemble, mettre, par exemple, huit ou dix gouttes de celui-ci, & douze ou quinze gouttes de l'autre dans la même dose de boisson. Ce moyen ne convient point quand l'accès est une fois commencé; il augmenteroit, loin de le diminuer. Cependant, quand le frisson menace d'un grand danger, on peut l'employer à petite dose, pour développer le genre nerveux, & s'opposer à ce resserrement spasmodique qui est quelquefois mortel.

L'opium convient dans quelques maladies aiguës particulières, comme nous l'avons dit, après que l'inflammation étant tombée, il reste de la douleur dans la partie affectée, comme dans la pleurésie, l'inflammation de l'estomac, des intestins, &c.; mais il ne réussit pas aussi bien dans la phrénésie. On l'emploie fréquemment dans les maladies catarrhales dues à une matière, non pas très-épaisse & pituiteuse, mais ténue & âcre avec douleur, sur-tout dans les organes membraneux, comme dans la pleurésie & la péripneumonie catarrhales, les coliques catarrhales, &c. Après la saignée, si elle est nécessaire, & les délayans, on donne le sirop diacodé qui facilite la coction & la crise, mais il faut que ce soit à petite dose: il facilite l'invagination de la matière morbifique, & sa sortie par la peau & l'expectoration.

Non-seulement l'opium est utile dans plusieurs circonstances de maladies aiguës, il l'est aussi quelque-

fois dans les maladies chroniques. C'est ainsi qu'on l'emploie souvent dans les suppurations lentes, non qu'il soit propre à guérir par lui-même ces maladies; il ne diminue point la suppuration & ne cicatrise point l'ulcère; mais par le calme & le sommeil qu'il procure, il fait que la nature travaille avec plus de tranquillité à la cicatrisation de la partie ulcérée. Il est sur-tout employé sous ce rapport dans la phthisie pulmonaire, pour procurer du sommeil, diminuer l'irritation de la poitrine & la toux, & faire en sorte que le poumon étant moins agité, la cicatrisation soit plus facile; il est d'ailleurs très-propre à faciliter l'expectoration.

Lorsque les maladies chroniques dépendent d'engorgemens produits par une matière visqueuse très-épaisse, l'opium, en augmentant le relâchement qui a déjà lieu, favoriseroit l'engorgement de plus en plus. Mais uni avec les incisifs & les atténuans, il rend leur usage plus sûr, plus prompt & plus efficace par la détente qu'il occasionne. C'est pourquoi il entre dans les pilules de Starkey ou de Mathews, qui sont de très-bons fondans. Lorsque les engorgemens chroniques sont produits par une matière ténue & acrimonieuse, l'opium est très-bon, comme dans les suites du rhumatisme aigu, après que le traitement antiphlogistique a précédé. Alors il relâche les membranes musculaires qui sont le siège de la maladie, détruit l'acrimonie de la matière morbifique, & facilite son évacuation. Il doit être donné dans cette circonstance à petite dose, & uni avec les légers fondans diaphorétiques, comme le rob de sureau, l'antimoine diaphorétique non lavé, &c. On l'emploie de même dans la goutte, non quand elle veut se fixer à l'extérieur, & qu'en même temps elle n'est pas trop douloureuse, car alors il l'empêcheroit de sortir, & la feroit porter sur quelques parties internes; mais c'est quand elle se fixe à l'extérieur avec des douleurs atroces. Dans ce cas, il est utile en relâchant, calmant, procurant du sommeil, & diminuant la sensibilité trop exaltée.

Il est encore d'une grande utilité, quand la goutte se porte sur quelque partie membraneuse interne, & qu'elle y excite des symptômes d'inflammation; à la vérité, il faut en même temps employer les saignées, les pédiluves, les sinapismes. On le joint quelquefois dans cette circonstance avec les sudorifiques, comme les légères infusions de fleurs de sureau ou l'alkali volatil; par exemple, on met six ou huit gouttes de celui-ci sur deux onces de sirop diacode. Ce mélange porte à la peau en relâchant les membranes, & facilite ainsi la sortie de l'humeur morbifique.

L'opium n'est point utile dans les maladies vénériennes, quoiqu'on vienne de l'y recommander tout récemment; j'ai vu des douleurs vénériennes, sur-tout de la tête, augmenter par ce moyen; & il ne réussit pas davantage contre les douleurs scorbutiques. C'est un assez bon calmant des douleurs laiteuses non anciennes, sur-tout lorsqu'elles sont portées sur les membranes.

Dans la plupart des maladies spasmodiques, l'opium est très-utile, & comme spécifique. C'est ainsi qu'il est très-souvent employé dans la manie, maladie caractérisée par un délire furieux sans fièvre, dans laquelle l'esprit est absolument aliéné, parce que les membranes du cerveau sont dans grand état d'irritation & de crispation, mais sans inflammation. C'est avec raison qu'on la range parmi les maladies chroniques, quoiqu'elle ait des accès aigus, parce qu'en total elle dure souvent très-long-temps. Cette maladie a quelquefois été guérie par l'opium: mais il faut pour cela qu'il soit donné à haute dose; & comme d'un autre côté il seroit à craindre qu'en portant le sang au cerveau, il n'augmentât les accidens, il faut en même temps employer la saignée. Ainsi on saigne un jour, & le lendemain on donne l'opium; ou bien on saigne le matin du pied, le soir de la jugulaire, & dans l'intervalle intermédiaire on donne l'opium: cette méthode répétée quatre, cinq ou six fois, selon le besoin, a quelquefois eu du succès. Comme anti-spasmodique, l'opium est utile aussi dans ces especes d'épilepsie

dont nous avons parlé plus haut , & on le donne avant les accès , lorsqu'ils sont annoncés , comme cela arrive souvent , par quelques signes précurseurs sensibles à ceux qui en sont attaqués , ou à ceux qui se trouvent avec eux. L'asthme sec , & même l'asthme humide , dépend presque toujours d'un violent accès nerveux porté sur le poulmon. C'est pourquoi Van-Helmont , qui , au milieu des égaremens de son imagination , avoit de bonnes idées , appelloit cette maladie *épilepsie du poulmon* ; quoique , selon moi , elle seroit plus justement nommée *catalepsie du poulmon*. Le genre nerveux étoit principalement affecté dans cette circonstance , il n'est pas étonnant que l'opium donné à certaine dose y soit avantageux. Il ne l'est pas moins dans les migraines nerveuses , les palpitations du cœur qui dépendent de spasme , les hoquets spasmodiques , les coliques du même caractère , & les douleurs venteuses qui sont produites par le resserrement partiel des intestins , & l'expansion de l'air. Dans ce dernier cas , l'opium donné dès le commencement , détruit ce resserrement spasmodique , & rend le développement de l'air égal par-tout le canal intestinal. On l'emploie aussi dans les maladies nerveuses des reins , de la vessie , dans les convulsions particulières de quelques membres. C'est aussi un bon anti-hystérique ; & les substances fétides , comme l'alkali volatil , l'assa-fœtida & les autres suc's férulacés , la plume , le crin brûlés , &c. qui sont les véritables remèdes des accès nerveux dépendans de la matrice , agissent plus promptement & plus puissamment , quand ils sont unis avec l'opium. Dans le tétanos , auquel la plupart de ceux qui en sont attaqués succombent , quand il est parvenu à un certain point , il faut donner l'opium dès le commencement , & à haute dose. Au reste , cette maladie n'est pas toujours mortelle , car j'en ai guéri un malade dernièrement par le moyen du camphre , du musc & de l'opium unis ensemble. De même , dans la rage , non pas confirmée , car il n'y a pas encore d'observation bien sûre de rage confirmée

guérie , mais quand elle s'annonce & se développe , ce qu'elle fait en excitant un état de spasme , le mucs , l'ambre , le succin , unis à l'opium , réussissent.

L'opium , comme narcotique & anti-spasmodique , est anti-douloureux , & cette propriété est très-précieuse. On le met en usage sous ce rapport dans les douleurs vives quelconques , comme celles de l'enfantement celles qui suivent l'accouchement , les coliques nerveuses de l'estomac , qui ne dépendent que de la sensibilité de cet organe trop exaltée ; dans les douleurs horribles de la goutte ; & dans celles de la pierre , qui ne sont pas moins atroces , on l'emploie pour préparer à l'opération de la taille , & l'on pourroit aussi le donner avec utilité après l'opération , pour modérer la sensibilité qui a été développée à l'excès par les douleurs que celle-ci occasionne , & celles que produit naturellement la pierre. Il convient aussi dans les douleurs néphrétiques qui dépendent de pierres & de gravelle ; c'est alors un excellent calmant , qu'il ne faut cependant donner qu'après les saignées , les bains , les huileux : après ce préliminaire , on donne le sirop diacode , pour faciliter le passage de ces petites pierres dans l'uretère , la vessie & l'uretère. C'est encore comme anti-douloureux que l'opium s'emploie dans le cas de dysenterie , maladie dans laquelle il y a souvent des douleurs horribles , occasionnées par une matière âcre portée sur le canal intestinal , qui est la partie la plus irritable de toute l'économie. Ce n'est point au commencement qu'il faut le donner , parce qu'en arrêtant l'évacuation qui est utile il occasionneroit promptement la gangrene des intestins. Il faut d'abord évacuer , s'il est nécessaire , venir ensuite aux fomentations émollientes , & au sirop diacode à petite dose. Beaucoup de praticiens sont d'un avis contraire , parce qu'ils craignent que l'opium , qui arrête toutes les évacuations , excepté la sueur , ne retienne à l'intérieur la cause de la maladie : mais il ne produit pas cet effet quand on ménage la dose ; & il est toujours

bon de le faire prendre en lavement, si on n'en peut le donner par la bouche.

L'opium ayant donc la propriété de suspendre la plupart des évacuations, peut être regardé comme un bon astringent, & il l'est en effet. Comme tel, il est utile dans les diarrhées un peu rebelles, quand même elles auroient lieu par foiblesse, & seroient accompagnées d'atonie; il faut alors l'unir avec les toniques & d'autres astringens. Dans la dysenterie putride, après qu'on a fait vomir, on donne les cordiaux & les sudorifiques, dans lesquels on fait entrer un peu d'opium avec la liqueur d'Hoffmann & l'esprit de Mindererus, cette maladie se guérissant rarement par les évacuations intestinales, mais le plus souvent par les sueurs. L'opium est aussi très-utile dans les pertes, & on en voit beaucoup qui, ayant résisté aux saignées & aux meilleurs astringens, cedent à celui-ci combiné avec ces derniers, & quelquefois avec les toniques. Il est aussi très-bon dans le diabète, & quelquefois on est obligé d'avoir recours à lui dans les hémoptisies, & autres hémorrhagies qui ont lieu par éréthisme & un excès de sensibilité, dont l'effort se porte particulièrement sur le système vasculaire; alors l'opium, en suspendant cette sensibilité, en suspend aussi l'effet, & l'hémorrhagie s'arrête. Mais il ne convient point dans les hémorrhagies qui suivent l'accouchement, quand elles ont lieu par relâchement, à moins qu'on ne la donnât à petite dose, & uni avec les forts astringens & les toniques. Quand on donne l'opium comme astringent, c'est son extrait acéteux qu'il faut préférer: la dose est de trois, quatre, cinq ou six grains.

L'opium est aussi un excellent sudorifique, comme nous l'avons dit.

Ce suc, appliqué à l'extérieur, agit de la même manière qu'à l'intérieur. Quand la dose est assez forte, il produit le calme, le sommeil même, & quelquefois la lithargie. On emploie les embrocations opiatiques dans les convulsions particulières de quelques membres, sur les parties attaquées de vives

douleurs rhumatisantes : dans ce dernier cas , j'ai souvent employé un litus fait avec l'huile , l'alkali volatil , l'eau thériacale & un peu d'opium , par le moyen duquel ce litus résolutif & discussif devient en même temps calmant. On l'emploie encore à l'extérieur dans les vives douleurs de la goutte , sur les ulceres chancreux , & des linges imbibés d'une assez forte dissolution d'opium s'appliquent avec fruit sur les cancers , dont les douleurs s'appaissent par ce moyen. Quelquefois même on l'applique extérieurement pour des maladies internes , comme dans le cas de coliques nerveuses , de hoquets & de vomissemens convulsifs ; on se sert alors d'emplâtres *d'assa fatida* , sur lesquels on met un peu d'opium.

Pour les usages de la médecine , l'opium ne s'emploie pas tel qu'il est dans le commerce ; il a besoin d'être purifié. Pour cela , on le laisse amollir dans un peu d'eau au bain-marie ; on passe ensuite avec expression , & alors il prend le nom de laudanum sec. La dose est d'un demi grain ou un grain , comme calmant , & de deux ou trois grains comme narcotique. Cette dose est regardée comme forte , mais on a quelquefois tort de ne la pas passer. Il y a des cas où la nature ne veut pas être ainsi badinée ; & si la médecine expectante a souvent ses avantages , la médecine active a quelquefois aussi les siens. On peut donc quelquefois donner l'opium à la dose de trois , quatre , six , huit , dix ou douze grains , comme dans quelques coliques ventreuses très-fortes , la manie , l'épilepsie , les convulsions très-considérables , & toutes les fois qu'il faut arrêter promptement un spasme très-violent.

Le laudanum liquide , appelé aussi gouttes anodynnes de Sydenham , est du laudanum sec digéré dans du vin d'Espagne avec du girofle , de la canelle & du safran : seize ou dix-huit gouttes de cette liqueur contiennent un grain d'opium ; ainsi on peut en donner quinze , dix-huit , trente ou trente-six gouttes par jour en plusieurs prises. On pousse quelquefois la dose jusqu'à

jusqu'à un gros , quand on veut un effet narcotique ; mais alors il faut préférer le laudanum sec , parce que le principe narcotique est énérvé par les substances aromatiques qui entrent dans le laudanum liquide.

Il y a aussi une préparation nommée extrait gommeux d'opium , ou extrait d'opium par digestion , par laquelle ce suc est privé le plus qu'il est possible de ses parties vireuses & résineuses , de maniere qu'il ne reste plus que son principe gommeux. Autrefois il falloit trois , quatre & six mois de digestion pour cette opération ; mais M. Bucquet a trouvé le moyen de la faire d'une maniere beaucoup plus simple & beaucoup plus prompte , c'est d'employer l'eau frappée de glace. L'opium ainsi préparé n'est plus narcotique à moins qu'il ne soit donné à très-haute dose , mais il est calmant & anodyn , très-utile quand il faut un anti-spasmodique non narcotique. La dose est de quatre , six ou huit grains & plus. M. Bucquet en faisoit pour lui-même un grand abus , car il en prenoit soixante à quatre-vingts grains par jour , avec une chopine , & même selon quelques-uns , une pinte d'éther.

Par le moyen de la digestion de l'opium dans l'eau , à laquelle on donne ensuite une consistance sirupeuse avec le sucre , on fait le sirop d'opium , dont la dose est de deux ou trois gros , comme calmant , & d'une once ou une once & demie. On pourroit le substituer avec avantage , comme plus sûr & plus fidele , au sirop diacode , qui se donne d'ailleurs à la même dose. Enfin , l'opium entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques , comme dans la thériaque , le mithridate , les orviétans , le diascordium , le philonium romanum , les pilules astringentes du codex de Paris , &c.

L'opium pris à une dose trop forte , est un poison qui peut donner la mort , comme on l'a vu quelquefois ; la dose nécessaire pour produire cet effet ne peut pas , en général , être fixée. On sait que celle qu'on emploie ordinairement est d'un demi grain , deux ou trois grains ; que par extraordinaire on la

pousse quelquefois jusqu'à six grains , & qu'il entre dans les mêmes proportions dans les différentes compositions opiatiques ; cependant , quand on s'y habitue peu-à-peu , on peut passer cette dose sans en être affecté ; c'est ainsi que les Turcs en prennent depuis deux ou quatre gros , jusqu'à deux ou trois onces , pour se procurer une ivresse gaie. Mais on peut dire qu'en général à la dose de huit , dix ou douze grains , pris sans gradation , il occasionneroit une somnolence léthargique inquiétante , & qui a été quelquefois mortelle ; & qu'à celle d'un demi-gros , pris aussi sans gradation , il seroit mortel pour la plupart des hommes. Les premiers symptômes que produit ce poison , sont la somnolence , une douce langueur , un sentiment de volupté délicieux : des rêves agréables viennent flatter l'imagination de toutes les manières. Tous ces effets idiopathiques ou sympathiques sont dus au principe vireux , qui étant le plus volatil , déploie le premier son action. Il détruit l'irritabilité , & enchaîne la sensibilité , qui sont les deux agens dont l'union constitue la vie animale : mais après que l'opium a séjourné quelque temps dans l'estomac , le principe irritant se développe , contredit le principe narcotique , & le sujet se réveille pour être la proie de grandes douleurs , de tiraillemens d'estomac , qui s'enflamme très-souvent , d'une fatigue très-douloureuse , & de convulsions plus ou moins fortes.

Ce poison agit en causant une espece d'apoplexie ; car pendant son action , le visage & les yeux sont très-rouges , les carotides battent assez fortement , & le pouls est assez élevé. Cela vient de ce qu'il diminue la sensibilité & l'irritabilité du cœur ; alors la circulation ne se faisant plus avec la même liberté , le sang séjourne plus qu'il ne faut dans les parties supérieures.

On remédie à cet empoisonnement , en faisant d'abord vomir , pour évacuer la matiere qui l'occasionnoit ; ensuite , comme les acides , sur-tout les végétaux , sont les antidotes des substances narcotiques ,

en neutralisant , pour ainsi dire , leur principe somnifere , on les donne en boisson , en lavement , & on en fait des applications à l'extérieur ; après quoi on emploie les émolliens mucilagineux , & la diete laiteuse , pour calmer l'irritation occasionnée par le principe résineux. Si , le malade étant revenu à lui-même , la tête restoit surchargée , il faudroit appliquer les vésicatoires , pour ranimer la sensibilité : on fait aussi une légère saignée du pied , & on met en usage les lavemens âcres , selon le conseil de quelques praticiens.

§. III.

Nous avons distingué les anti-spasmodiques , en anti-spasmodiques proprement dits , en anodins & calmans , & en narcotiques. 1°. Les anti-spasmodiques proprement dits , sont ceux qui peuvent fixer le genre nerveux , & calmer les mouvemens irréguliers , en enchaînant l'irritabilité encore plus que la sensibilité , mais sans occasionner de sommeil. Tels sont la racine de pivoine , le gui de chêne , que l'on pourroit exclure sans regret de la matiere médicale , la valériane principalement , les feuilles d'oranger , le camphre , l'assa-fœtida , l'opopanax , le bdellium , le benjoin , le succin , &c. 2°. Les anodins sont ceux qui relâchent la fibre , enveloppent les parties acrimonieuses , & diminuent un peu l'énergie de la sensibilité : telles sont les fleurs de coquelicot , de pavot , de lis , de sureau , d'oranger , de tilleul , &c. 3°. Les narcotiques sont ceux qui occasionnent le sommeil , comme l'opium , dont nous avons parlé , la jusquiame , la belladonne , &c. , dont nous parlerons.

Les anti-spasmodiques doivent leur vertu à une substance fixe & gommeuse. Ils contiennent en effet peu de résine ; les vins que l'on prépare avec eux ne sont presque point anti-spasmodiques : leur eau distillée ne l'est point ; mais donnés en décoction forte , en extrait gommeux & en poudre , ils sont très-efficaces.

Les anodyns doivent la leur à un principe mucilagineux, qui invisque les matieres âcres, & à un principe légèrement narcotique. Enfin, les narcotiques agissent par un principe virulent très-décidé. Leur huile essentielle tue à une dose même légère. Leur eau distillée & leur résine sont très-somnifères; mais ils deviennent seulement anti-spasmodiques, quand on ne leur laisse que leur principe gommeux.

Le regne minéral a des anti-spasmodiques proprement dits, comme l'alkali volatil & les fleurs de zinc, mais il n'a point de calmans, ni de narcotiques.

Outre les préparations pharmaceutiques anti-spasmodiques dont nous avons déjà fait mention, il y a encore des poudres qui ont la même propriété, & dont les meilleures sont la poudre anti-spasmodique, & celle de guttete. La dose est d'un scrupule, jusqu'à un ou deux gros en bols ou en potion.

SECONDE SECTION.

Les médicamens de cette section sont ceux qui remédient d'une maniere particuliere aux différens vices des fluides. Or, ceux-ci peuvent pécher ou par trop d'épaississement, ou au contraire par trop de fluidité, ou enfin par un caractere acrimonieux & putride. Les altérans dont nous avons à parler, sont donc les apéritifs, les invisquans, & les anti-septiques.

APÉRITIFS.

§. I.

ON a donné à cette espece de médicamens différens autres noms qui sont synonymes de celui-ci; tels sont ceux d'incisifs, d'arrénuans, de désobstruans & de désopilans. On entend en général par ces dénominations

tions, les remèdes qui donnent aux humeurs plus de fluidité, facilitent leurs cours, leur sécrétion & leur excrétion; mais les fluides peuvent être empêchés dans leur cours par un spasme, par un engorgement inflammatoire; alors les délayans, les mucilagineux, les émolliens, & quelquefois les anti-spasmodiques sont de bons apéritifs; mais ceux dont il s'agit ici ne conviennent qu'aux épaississemens lents des humeurs. Toutes les humeurs sont susceptibles d'un épaississement pathologique; c'est ainsi que le sang devient plastique dans les maladies inflammatoires, d'où vient cette croûte coueneuse qui surnage le sang qu'on a tiré aux pleurétiques, &c. La bile est une des humeurs les plus propres à s'épaissir, ce qui donne lieu à des jaunisses, ou à des concrétions particulières nommées calculs biliaires. La lymphe peut s'épaissir aussi considérablement, comme on le voit dans les maladies écrouelleuses. L'humeur laiteuse peut se grumeler dans quelque organe particulier & dans le tissu cellulaire, d'où résultent des maladies longues & difficiles à guérir. La graisse s'épaissit aussi quelquefois, & forme des tumeurs adipeuses & stéatomateuses. On croit même que le principal agent de la sensibilité & de l'irritabilité, l'esprit vital, peut aussi s'épaissir, & devenir par-là embarrassé dans son cours; mais son existence n'est pas encore démontrée assez clairement *à priori*, pour qu'on puisse se permettre de former de telles conjectures sur sa manière d'être.

C'est à raison de ces différences que, parmi les apéritifs, il y en a de consacrés particulièrement à certains organes, & d'autres à certaines humeurs. L'usage de ces médicamens exige certaines précautions: il ne faut pas débiter par les plus forts, mais au contraire par les plus légers & les plus doux, & même commencer par les délayans & les émolliens, pour leur préparer le passage. Quand on a continué les apéritifs pendant un certain temps, il faut éviter que la matière une fois fondue ne se porte sur quelque organe particulier, & ne donne lieu à une autre

maladie ; c'est pourquoi il faut alors les combiner avec les purgatifs. Enfin , les apéritifs long-temps continués , fondent trop & disposent les humeurs à la colliquation , ce qui demande qu'on les discontinue de temps en temps , & qu'on leur substitue les anti-scorbutiques , ou qu'on les combine avec ces derniers.

§. I I.

I°. Racines apéritives.

Il y a beaucoup de racines apéritives , dont plusieurs ont été examinées. Telles sont toutes celles qui sont rangées parmi les purgatifs résineux , comme l'ellébore noir , l'asarum , la bryone , le jalap , &c. , lorsqu'on les donne à dose altérante ; la rhubarbe , la plupart des racines sudorifiques , comme la squine , la salsepareille , dont les décoctions sont très-utiles , quand la lymphe épaisse forme des engorgemens , comme dans les écrouelles ; les racines diurétiques , & sur-tout la scille. Mais une des plus puissantes , est celle d'*arum* , dont nous avons parlé à l'article des expectorans.

Patience.

Parmi les nombreuses especes de patience que l'on connoît , il y en a deux , sur-tout usitées comme apéritives. La premiere est la patience sauvage ou pabelle , *rumex acutus* , L. , qui croît en grande quantité dans nos contrées. Les anciens la connoissoient & l'employoient beaucoup , & son usage s'est constamment soutenu dans tous les temps. Elle est apéritive & incisive , dépurative & même laxative. Comme incisive , on l'emploie dans les mucosités de l'estomac & des intestins , très-souvent dans les jaunisses , dans beaucoup d'engorgemens de la rate & du mésentere. Mais elle ne convient point quand il y a chaleur , irritation , jaunisse avec fièvre ou avec suppuration du

foie. Dans les jaunisses du printemps & de l'été, où la bile est un peu âcre & épaissie, il ne faut pas l'employer d'abord, mais faire précéder les délayans & les émoulliens. Comme dépurante, on l'emploie avec succès contre le scorbut, dans la plupart des maladies de peau anomales, c'est-à-dire, qui n'ont pas de caractère, dans la gale, l'érysipele chronique, &c. Elle opere alors principalement, en facilitant le cours de la bile, & empêchant par-là qu'elle ne se porte au système cutané: elle est aussi très-utile par la propriété laxative qu'elle a à certaine dose. Cette racine contient beaucoup de principe extractif, & un peu de principe résineux. La dose est d'une demie-once, une once ou une once & demie, en décoction dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une; & c'est-là la meilleure maniere de l'employer. On l'unit souvent avec l'aunée, & on fait entrer dans ces décoctions le sel de Glauber & la terre foliée de tartre, pour augmenter leur vertu. L'extrait de patience est peu usité.

Cette racine est aussi employée à l'extérieur. On la pile, & on fait de la pulpe ainsi amollie, une espece de cataplasme, qu'on applique sur certains engorgemens, sur les ulceres un peu calleux, les tumeurs légèrement skirreuses, & même cancéreuses, sur les affections cutanées dartreuses & psoriques. On fait aussi avec la pulpe de racine de patience & le vinaigre, une espece de pommade, dont on fait des frictions contre la gale.

La seconde espece de patience employée en médecine, est la pabelle aquatique, *rumex aquaticus*, L. C'est au moins un aussi bon apéritif que celle dont nous venons de parler. Elle réussit même mieux dans les engorgemens qui précèdent & accompagnent le scorbut, & elle doit être rangée parmi les excellens anti-scorbutiques. Elle est aussi très-bonne dépurative, sur-tout à l'extérieur, & c'est avec elle plus particulièrement que l'on prépare la pommade contre la gale, dont il a été question ci-dessus. Du reste, elle s'em-

siort

ploie à la même dose & de la même manière que la patience sauvage, & sa décoction sert souvent d'excipient aux anti-scorbutiques crucifères.

Carotte.

La carotte cultivée, & encore mieux la carotte sauvage, *daucus carota*, L., est aussi un excellent apéritif, très-utile dans les jaunisses, même anciennes & très-foncées; dans les engorgemens de glandes, sur-tout scrophuleux, & c'est un bon prophylactique pour les enfans qui sont disposés au rachitis & aux écrouelles: j'en ai vu même qui avoient les glandes du mésentère tout obstruées, chez qui la nutrition ne se faisoit point, & qui avoient un dévoiement continu; je les ai nourris uniquement avec la carotte à tous leurs repas, & au bout de six ou huit mois, leur santé a été parfaitement rétablie. La carotte jouit aussi d'une vertu dépurante très-estimée, & sur-tout d'une vertu anti-cancéreuse fort remarquable. J'ai vu de très-heureux effets de cette racine pilée & appliquée en cataplasme sur les ulcères qui menaçoient cancer, ou qui étoient déjà cancéreux; & j'en ai fait ainsi usage très-souvent avec beaucoup de succès, à l'exemple de M. Bouvart, sur les gerçures de la levre supérieure, vers l'aile du nez, qui deviennent souvent cancéreuses. J'ai vu un homme épuisé par les plaisirs vénériens, & par le traitement de la vérole, dans lequel il étoit depuis deux ans, avoir à la verge un chancre qui avoit perdu le caractère vénérien, pour devenir cancéreux. Ce chancre étoit âpre, raboteux, très-douloureux, & les vaisseaux qui arrivent à la verge étoient variqueux. L'amputation de la verge étant résolue, on voulut avant essayer quelques moyens anti-cancéreux. On appliqua d'abord sur le chancre, la pulpe de carotte, & en même temps on donna à l'intérieur l'extrait de ciguë à certaine dose, & les sucs anti-scorbutiques. Au bout de six semaines, le malade éprouva un grand soulagement, & en trois
mois

mois il fut tout-à-fait guéri. Quand on veut employer ainsi la carotte, il faut ôter l'écorce extérieure, puis raper le parenchyme avec une rape ordinaire : c'est cette pulpe, qui doit être fraîche, que l'on applique sur les parties chancreuses. Pour l'usage intérieur, on fait bouillir une ou deux carottes dans une pinte & demie d'eau, qu'on fait réduire à une pinte ; ou mieux, on en fait sa nourriture : c'est un aliment agréable & en même temps médicamenteux.

Chiendent.

Le chiendent, *agrostis canina*, L., est très-recommandé comme apéritif ; mais il mérite peu sa réputation. Ses racines sont légèrement sucrées, & c'est par là qu'elles sont un peu apéritives ; mais elles n'agissent que d'une manière très-douce. C'est pourquoi on ne craint pas de les employer dans les maladies inflammatoires. Il y a cependant des praticiens d'un grand mérite, qui recommandent le chiendent comme un moyen efficace dans les jaunisses. Van-Swierien rapporte l'exemple d'un homme attaqué d'une jaunisse très-rebelle, & qui en fut guéri par l'usage du chiendent, dont il faisoit son unique nourriture, ainsi que des autres herbes de la campagne ; il en consommoit une telle quantité, que ses voisins, sur lesquels il se pourvoyoit, étoient obligés d'employer la violence pour le chasser de leurs champs. On lit cette observation dans le chapitre de l'ictère, qui est on ne peut pas mieux traité.

On fait aussi un très-fréquent usage de la racine de chicorée sauvage, *cichorium intybus*, L., dans les engorgemens du foie & les concrétions bilieuses. C'est un assez bon dépurant, qu'on emploie pour préparer à l'usage des purgatifs. La dose est d'une once ou une once & demie en décoction dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une.

2°. Feuilles apéritives.

Il y en a beaucoup ; mais les plus estimées se tirent de la famille des chicoracées : ce sont peut-être les meilleurs apéritifs que l'on connoisse. Toutes ont pour propriété naturelle & remarquable , de fournir un suc laiteux & un peu résineux , & qui est le principe dépositaire de leur vertu. Toutes en fournissent dans leur jeunesse , & c'est à cette époque qu'elles sont les plus efficaces. Les principales sont la lamp-sane, la laitue cultivée, la barbe de bouc, le pissenlit , & principalement la chicorée sauvage & cultivée.

Toutes ces plantes sont apéritives dans toutes leurs parties , & sur-tout dans leurs feuilles , à cause du suc qu'elles contiennent. Ces feuilles ne donnent point de principe aromatique ni d'huile essentielle ; elles ont un goût désagréable par leur amertume : & nous remarquerons ici en passant , que la plupart des amers sont de très-bons incisifs , comme la patience , l'aunée , &c. Ces feuilles se donnent en décoction , à la dose d'une ou deux poignées , qu'on fait bouillir. Mais les sucs que l'on en retire sont beaucoup plus efficaces. On les emploie à la fin des maladies catarrhales , qui ont été un peu inflammatoires , à la fin des péripneumonies catarrhales , & sur-tout dans les maladies des visceres abdominaux , quand ils sont engorgés par une matiere bilieuse. C'est ainsi qu'ils sont excellens dans les jaunisses , sur-tout dans celles de l'été & de l'automne , où les apéritifs irritans seroient nuisibles , & où il ne faut que des moyens doux. Cependant quand la jaunisse est inflammatoire , il faut commencer par la saignée & les délayans ; & ne donner les sucs chicoracés qu'à la fin. On les recommande aussi dans les coliques hépatiques dues à des calculs biliaires ; dans les suppurations du foie , quand elles ne sont pas accompagnées de dévoïement , car alors ils l'augmenteroient ; dans les fievres intermittentes du printemps & de l'automne , c'est pour prévenir les engorgemens ;

dans les hydropisies qui dépendent de cette dernière cause, &c. On regrette tous les jours de ne pouvoir faire un usage plus fréquent de ces sucs dans les hôpitaux, parce qu'ils demandent beaucoup de temps & de peine pour leur préparation. Mais dans la pratique particulière, c'est un moyen assez facile à se procurer, & excellent : c'est ce que les praticiens nomment sucs amers. On peut les donner seuls, à la dose de quatre, six, huit ou douze onces par jour, en deux ou trois prises ; ou les rendre plus actifs par le moyen de la terre foliée de la crème de tartre, de l'alkali fixe, du sirop des cinq racines, ou de quelques préparations martiales : quand on craint que ces sucs, donnés dès le commencement, ne soient trop actifs, on les délaie dans le petit-lait, dans les tisannes de chiendent, ou autres boissons plus ou moins fortes. M. Tronchin employoit très-souvent, comme apéritifs, les sucs de chicorée & de pissenlit mêlés ensemble.

Laitue.

La laitue cultivée, *lactuca sativa*, L. a, outre sa propriété incisive, une vertu calmante très-assurée. Aussi les tisannes de laitue sont-elles recommandées dans les maladies inflammatoires, sur-tout des membranes, principalement quand elles ont lieu avec convulsions & délire ; dans les maladies inflammatoires & suppuratoires du foie ; dans les délires bilieux de l'autonne, les fièvres ardentes, &c. ; dans l'hypocondriacisme dépendant de l'engorgement des visceres. On donne alors des juleps, dont l'eau de laitue est l'excipient. Les feuilles de cette plante sont très-rafraîchissantes, conviennent aux tempéramens ardens, modèrent les ardeurs vénériennes portées trop loin, & c'est un assez bon anti-aphrodisiaque, reconnu pour tel depuis long-temps, comme l'ont voulu désigner les poètes anciens, & en particulier Sapho, qui rapporte que Vénus, après la mort d'Adonis, le déposa dans un champ de laitue.

Il y a encore une espece de laitue employée en médecine ; c'est la laitue vireuse , *lactuca virosa* , L. , qui est très-calmante , au point même d'être un peu narcotique ; car elle a quelquefois produit un sommeil létargique , & son usage indiscret pourroit être nuisible. L'extrait de cette plante est un des meilleurs apéritifs & fondans que nous ayons , très-utile dans les jaunisses chroniques , &c. On le donne à la dose de trois , quatre , six , huit , douze , quinze ou vingt grains par jour , en plusieurs prises : il excite quelquefois des nausées , & même le vomissement.

Le suc des borraginées , comme la buglosse & la bourrache , est aussi un excellent apéritif & incisif , sur-tout pour les engorgemens du poumon , au lieu que les sucs des chicoracées sont plus spécialement consacrés aux engorgemens des visceres abdominaux. Il se donne seul ou étendu , comme nous l'avons dit , dans les maladies cararrhales de la poitrine , & à la suite des maladies bilieuses des organes de cette capacité.

Les sucs anti-scorbutiques sont aussi d'excellens apéritifs , & très-utiles dans beaucoup d'engorgemens , même ceux qui ne dépendent point du vice scorbutique , sur-tout dans ceux des reins & des voies urinaires causés par une matiere glaireuse , plâtreuse & gypseuse , dans le cas d'urines de la même qualité , & dans les douleurs néphrétiques qui reconnoissent la même cause.

Trefle d'eau.

Le trefle d'eau , *menyanthes trifoliata* , L. , est d'un usage assez nouveau en médecine : les anciens , s'ils le connoissoient , au moins l'employoient peu ; mais les modernes font un grand usage de sa racine , & sur-tout de ses feuilles. On l'emploie sur-tout dans les engorgemens produits par une humeur rhumatisante ou goutteuse lente , dans les tophus goutteux , non anciens , dans les engorgemens scorbutiques , & son

suc fait partie des moyens employés contre le scorbut. Il se retire par la forte expression des feuilles, & se donne à la dose de six, huit ou dix onces par jour, en deux ou trois prises. L'extrait entre dans la plupart des préparations pharmaceutiques apéritives; on le donne l'hiver, pour remplacer le suc, à la dose de vingt-quatre grains, un ou deux gros par jour, en plusieurs prises. La racine de cette plante peut aussi s'employer dans la même saison, à la dose d'une ou deux onces, en assez forte décoction.

Arnica.

L'arnica, *arnica montana*, L., est une plante de la famille des corymbifères, dont l'usage médical étoit inconnu aux anciens. Les Français sont les premiers qui l'employèrent, mais elle ne tarda pas à être abandonnée. Elle vient enfin d'être rappelée dans la pratique, par l'école d'Allemagne, & M. Colin, médecin de Vienne, a donné sur cette plante une bonne dissertation.

L'arnica croît sur les montagnes, aux Alpes, aux Pyrénées, en Auvergne. Cette plante est âcre & irritante dans presque toutes ses parties, & réduite en poudre, elle fait éternuer comme le tabac & la prarmique: elle est un peu aromatique, donne ses principes à l'eau, au vin, à l'esprit de vin; par conséquent, elle contient un principe extracto-résineux. C'est un moyen très-pénétrant & résolutif, non pas dans les forts engorgemens, mais pour résoudre une matière morbifique, ténue & âcre, & sur-tout pour résoudre le sang coagulé à la suite des chûtes ou des coups. Ainsi, quand à la suite d'une chute sur la tête, on craint un amas de sang ou de sérosité, on peut employer ce remède avec confiance, après une ou deux saignées, si elles sont nécessaires; il convient même quand les dépôts séreux ou purulens sont formés. On en fait beaucoup d'usage à l'Hôtel-Dieu, & presque toujours avec succès, quand il n'y a pas

fracture, ni nécessité de trépaner. Il ne conviendrait pas dans les maux de tête dus à une tumeur, à une suppuration considérable du cerveau, à l'hydropisie des ventricules; mais il est très-utile quand ils dépendent d'une matière âcre rhumatisante portée sur cet organe & ses membranes, d'une sérosité épanchée en petite quantité, ou d'un sang grumelé, comme dans les suites de l'apoplexie sanguine ou séreuse, lorsqu'il y a pesanteur & maux de tête, ou quelque paralysie particulière; ce qui signifie qu'il y a quelque partie du cerveau engorgée de sang ou de sérosité. On a aussi proposé l'arnica à la fin de quelques pleurésies & péripneumonies, pour dissoudre le sang qui engorge la pleure & le poumon; mais les observations de son emploi, dans cette circonstance, ne sont pas encore assez nombreuses pour qu'on puisse prononcer. Cette plante est employée dans beaucoup de maladies rhumatisantes, comme à la fin des rhumatismes aigus, quand il n'y a plus de douleur, mais seulement pesanteur & empâtement; dans quelques affections goutteuses, lentes & froides, & dans les maladies laiteuses. Au reste, elle mérite d'être employée souvent, pour qu'on puisse s'assurer de plus en plus de ses propriétés.

On donne les sommités fleuries d'arnica en infusion théiforme, à la dose d'une pincée, c'est-à-dire, d'un demi-gros, ou un gros infusé dans l'eau bouillante à vaisseau fermé. Cette infusion porte à la peau d'une manière douce, en excitant seulement la transpiration, & non la sueur. Quand on la donne seule, & d'une manière continue, elle devient fatigante, excite des douleurs d'estomac, quelquefois même le vomissement. C'est pourquoi on l'unit avec des mucilagineux, comme la racine de guimauve, & encore mieux avec les fleurs de mauve, de bouillon blanc, de coquelicot, &c., ce qui corrige en partie sa vertu irritante, & empêche qu'elle ne fatigue autant. On donne aussi l'arnica en poudre, à la dose de quatre ou douze grains jusqu'à trente grains ou un demi-gros

incorporé dans des bols, ou des électuaires, &c. Ce remede mérite d'être accueilli, étant accredité par de grands praticiens.

Ciguë.

Il y a plusieurs especes de ciguë qui ont été employées à l'intérieur & à l'extérieur. Les Allemands ont quelquefois fait usage de la ciguë aquatique, qui est la plus dangereuse, & celle avec laquelle Wesper faisoit ses expériences sur les animaux. Mais celle qui est usitée aujourd'hui est la grande ciguë, *conium malatum*, L., ainsi appelée, parce que sa tige est parsemée de taches. Il faut prendre garde de la confondre avec le *phellandrium aquaticum*, L., comme ont fait quelques-uns.

La grande ciguë a une odeur vireuse qui se transmet à l'eau, & contient un principe extracto-résineux dont le suc est dépositaire, & c'est sur-tout ce suc, réduit en consistance d'extrait, qui est d'usage. Cette plante est narcotique; il ne seroit pas prudent d'en respirer long-temps l'odeur; il y a des exemples de personnes tombées dans une espece de léthargie, pour s'être endormies dans des champs où il y en avoit beaucoup. Dans ces cas on éprouve de la somnolence & une fatigue très-désagréable. Il y a long-temps qu'elle est regardée comme un poison. On sait que l'empoisonnement par la ciguë étoit un supplice familier chez les Athéniens, & sur-tout quand il falloit faire mourir des personnes remarquables. Mais cette espece de supplice n'avoit-elle lieu que par le moyen de notre ciguë seulement? Cela ne paroît pas vraisemblable; car les Grecs donnoient au bruvage dont ils se servoient alors, le nom de *φάρμακον*, nom qu'ils donnoient à tout médicament composé. Il est donc probable qu'il entroit d'autres ingrédients dans cette préparation mortifere. De plus, Platon, disciple même de Socrate, & témoin oculaire de sa fin, dit qu'il est mort dans une espece de léthargie qui ne

fut point précédée ni accompagnée de convulsions ; il s'endormit , dit-il , dans la paix du juste & du sage. Or , la ciguë agit en produisant une forte irritation de l'estomac , & l'inflammation de ce viscere , & principalement en excitant des convulsions. On peut donc conclure que le supplice de la ciguë chez les Athéniens , n'avoit pas lieu seulement par le suc de notre ciguë , mais qu'il y entroit d'autres ingrédiens , & surtout des narcotiques à assez haute dose , à ce qu'il paroît.

Les anciens n'employoient la ciguë qu'à l'extérieur , comme un excellent résolutif , sur les tumeurs externes & les engorgemens des visceres abdominaux. C'est à Paris qu'on a commencé à l'employer à l'intérieur , & M. Reneaume la donnoit en poudre à une dose un peu forte. Mais c'est principalement M. Storck qui l'a accréditée par de nouvelles propriétés qu'il lui a découvertes. Il a commencé par en faire des expériences sur lui-même & sur des animaux , & il a vu qu'on pouvoit en prendre une certaine quantité sans inconvénient , & que le vinaigre étoit propre à corriger ses mauvais effets ; d'où il a conclu qu'on pourroit employer cette plante à l'intérieur sans qu'il en résultât de danger.

C'est en effet un des meilleurs désobstruans , fort utile dans les jaunisses chroniques , & les engorgemens du foie rebelles. Je l'ai vu réussir dans les anciens engorgemens de la rate & des autres visceres du bas-ventre , dans les maladies écrouelleuses comme la phisie & la goutte séreine produites par cette cause. Enfin , presque toutes les maladies d'engorgemens sont guéries par l'usage modéré & long-temps continué de ce remède. J'ai vu des dartres invétérées & très-rebelles qui mentoient la lepre , céder à l'extrait de ciguë continué long-temps , & donné à la dose de de vingt-quatre , trente-six ou quarante grains ou un gros par jour. C'est un excellent atténuant & anti-skirrheux , qui a même réussi contre des tumeurs cancéreuses très-décidées , comme l'a éprouvé M. Stork. Aujourd'hui la ciguë n'est point si estimée
comme

Comme anti-cancéreuse ; cependant quand le cancer est nouveau & quand il n'est pas trop ulcéré, elle en arrête les progrès & calme les douleurs. Je l'ai vu produire de bons effets dans quelques cancers commençans, comme dans le chancre cancéreux qu'avoit à la verge le malade dont j'ai rapporté ci-dessus l'observation. Mais quand les cancers ont acquis un certain volume, qu'ils sont anciens, la ciguë réussit moins.

Comme atténuante, elle réussit sur-tout dans les engorgemens produits par une humeur glaireuse, muqueuse, laiteuse, & elle est très-utile dans les anciens rhumatismes, les gouttes anciennes, les tumeurs laiteuses, &c. On l'a aussi recommandée comme anti-vénéérienne ; mais je l'ai vu employer sans succès dans les engorgemens vénériens, quoiqu'on la donnât à haute dose, & qu'on la continuât long-temps. Cependant lorsqu'on l'unit avec la panacée mercurielle ou le mercure doux, elle rend leur effet plus prompt & plus complet. On a cru encore qu'elle seroit utile dans le scorbut, mais elle ne fait qu'augmenter la dissolution.

Lorsque l'usage de la ciguë est bien indiqué, il faut la donner à une dose un peu forte, sans quoi c'est un moyen inefficace. C'est ainsi que je l'ai vu donner à celle d'un grain ; mais on avoit beau la continuer long-temps, elle étoit inutile. Il arrive quelquefois que cette timidité tient plus à l'ignorance de l'art, qu'à la véritable circonspection. Ainsi, l'extrait de ciguë doit être donné à la dose de huit, dix ou douze grains par jour, pour commencer, on monte ensuite graduellement jusqu'à un demi-gros, un gros, quatre scrupules & même deux gros. Je l'ai employé avec succès de cette manière dans les engorgemens de la rate, sur-tout lorsqu'elle étoit plus empâtée qu'obstruée, mais aussi quelquefois il ne m'a pas réussi. On donne rarement la ciguë en substance à l'intérieur, à cause de son odeur vireuse & de son goût amer. La racine & les semences de cette plante sont plus actives que les feuilles, mais moins sûres.

A l'extérieur, on réduit la ciguë sous forme d'emplâtres qu'on emploie contre les engorgemens des viscères abdominaux, sur-tout de la rate & du foie, contre les engorgemens écrouelleux, les empâtemens laiteux, les tumeurs skirrheuses & cancéreuses: ou bien on pile ses feuilles, & on en fait une espee de pulpe, que l'on applique sur les mamelles, les engorgemens nouveaux du testicule & des vaisseaux spermaticques, &c. La décoction de ciguë s'emploie sur les vieux ulcères qui approchent de l'état cancéreux: elle diminue les callosités, calme les douleurs & favorise la cicatrization. On en fait aussi des lotions sur les tumeurs cutanées, sur-tout dans le cas d'éléphantiasis, contre lequel on donne en même temps l'extrait de ciguë à l'intérieur. On en fait encore des injections dans beaucoup d'ulcères fistuleux & avec clapiers, dans ceux de la matrice, &c.

La ciguë est donc, pour résumer, un des bons remedes de la médecine, & qui demande beaucoup d'attention sur son usage, parce qu'à trop haute dose il seroit nuisible, & qu'à trop petite dose il est inefficace.

Lors donc que la dose a été poussée trop loin, c'est un poison qui occasionne des angoisses, des envies de vomir, des convulsions, de la stupeur, &c. Il faut alors commencer par faire vomir, ensuite donner les émoulliens, & sur-tout les acides végétaux dans des boissons émoullientes; car ces acides sont l'antidote de presque tous les poisons végétaux, & sur-tout des narcotiques: on met après cela le malade à la diete laiteuse pendant un certain temps; mais d'après ce que nous avons vu, il faut que la dose soit forte pour empoisonner.

Les feuilles & le suc de cerfeuil sont aussi d'excellens apéritifs & incisifs.

Les fleurs apéritives sont principalement celles d'arnica. On emploie aussi quelquefois celles des corymbifères, mais sans beaucoup de succès.

3°. Presque tous les fruits sont apéritifs quand ils

sont mûrs. C'est un moyen trop négligé , & cependant excellent à la fin des maladies inflammatoires , dans les légers engorgemens du foie , les légères jaunisses. Alors , les fruits rouges , les cerises , les fraises , &c. , & sur-tout le raisin , sont très-bons.

Raisin.

Le raisin est , d'après l'expérience de beaucoup de praticiens & la mienne propre , le meilleur fondant de la bile. Il est très-bon dans les engorgemens des visceres abdominaux , les jaunisses très-rebelles , les fièvres quartes avec engorgement dans le bas-ventre , sur-tout dans la maladie noire , dans l'hypochondriacisme , & les maladies cutanées , car c'est un excellent dépuratif ; mais il ne faut pas le donner à légère dose ; il faut en faire son unique nourriture , en manger dix , douze ou quinze livres & plus par jour. Plusieurs s'en sont très-bien trouvés , & entre autres , un maître-d'hôtel de la cour , qui avoit depuis long-temps une affection hypochondriaque , avec fièvre intermittente & engorgement de tous les visceres du bas-ventre ; son teint , d'un jaune noir , étoit horrible. Le raisin lui fut conseillé ; il acheta plusieurs arpens de vigne aux environs de Versailles , & les dévasta pendant la saison du raisin , dont il mangeoit plus de vingt livres par jour : il fut guéri.

4°. Il y a beaucoup de suc apéritifs ; nous les avons déjà examinés : tels sont la gomme ammoniacque , qui est un des meilleurs , le galbanum , le bdellium , le sagapenum , l'opopanax ; les suc purgatifs drastiques , donnés à petite dose , comme la gomme gutte , la scammonée , &c.

§. III.

On peut distinguer trois sortes d'apéritifs, les doux, les moyens & les forts; que l'on appelle aussi *désobstruans* & *désopilans*, 1°. Les apéritifs doux sont ceux qui agissent sans irriter, sans exciter de spasme, sans accélérer la circulation & la vitesse du pouls. Tels sont la racine de chiendent, la plupart de chicoracées & des borraginées, les feuilles des patiences, & les fruits qui, malgré leur douceur, sont capables de résoudre des engorgemens très-considérables; 2°. les apéritifs moyens, autrement dits *incisifs*, agissent par un principe amer, en stimulant & augmentant un peu le ton, comme la patience, soit sauvage, soit aquatique, les racines apéritives diurétiques, &c.; 3°. enfin, les apéritifs désobstruans agissent en atténuant & en irritant. Tels sont les sucs purgatifs drastiques, les feuilles de ciguë, de cerfeuil, les sucs gommorésineux, &c. Enfin, on pourroit admettre une quatrième espèce d'apéritifs consacrés aux engorgemens produits par une matière tenue & âcre, telle est l'arnica.

Le regne minéral est très-riche en apéritifs. On y trouve le soufre, la chaux, les alkalis, les sels neutres les préparations antimoniales & mercurielles. Parmi ces apéritifs, il n'y en a point de doux, il y en a quelques-uns qui ne sont que peu irritans, tous les autres le sont beaucoup. Il y a bien des cas où ces forts apéritifs du regne minéral échouent, & dans lesquels les apéritifs doux du regne végétal réussissent. Le regne minéral en a, pour ainsi dire, d'appropriés à chaque espèce d'engorgement. C'est ainsi que les alkalis fixes sont destinés aux engorgemens laiteux; les savons, aux engorgemens bilieux; l'antimoine & le mercure, aux engorgemens écrouelleux & rachitiques; le mercure, aux engorgemens vénériens. Des apéritifs généraux, il y en a, comme les sucs purgatifs drastiques & les sucs gommorésineux, qui paroissent plus appro-

priés aux engorgemens par viscosité, & dans le cas de lympe épaisie; d'autres, comme les sucS chicoracés, semblent plus propres aux engorgemens bilieux; nous avons le suc de cerfeuil contre les engorgemens laireux, mais le savon & les alkalis sont meilleurs alors; la racine de pabelle, les sucS chicoracés, & sur-tout les sucS anti-spasmodiques, contre les engorgemens scorbutiques; la ciguë, contre les engorgemens écrouelleux; mais il n'y en a point contre les engorgemens vénériens, quoi que puisse dire M. Mittié.

I N V I S Q U A N S.

CE sont les médicamens propres à remédier à la trop grande fluidité des humeurs. Ce vice a lieu toutes les fois qu'il n'y a pas assez de cette matiere plastique & lymphatique qui forme le lien des fluides. Les moyens propres à subvenir à ce défaut, sont tous les gommeux & mucilagineux dont nous avons parlé à l'article des émoulliens, comme le riz, la gomme arabique, le sagou, &c. Ils sont très-utiles quand la matiere plastique s'évacue par quelque organe que ce soit, comme dans tous les flux séreux trop abondans, dans les flux d'urine considérables, les sueurs colliquatives, &c.; & c'est alors sur-tout que convient la décoction blanche qui est faite avec la mie de pain, la gelée de corne de cerf & la gomme arabique: elle est très-propre à donner plus de condensation aux humeurs. Mais, de plus, il y a des invisquans qui ne sont pas mucilagineux: tel est le camphre donné à haute dose dans les fievres putrides; tel est le quinquina, quand le virus gangréneux roulant dans les humeurs, les fait tomber en colliquation.

ANTI-SEPTIQUES.

§. I.

ON donne ce nom aux médicamens qui ont la propriété de corriger l'acrimonie putride des humeurs. Ils operent cet effet par un principe acide qui leur est particulier ; c'est pour cela que les acides minéraux donnés à petite dose & très-étendus, sont de bons anti-septiques. Ceux du regne végétal sont savonneux & plus anti-scorbutiques ; ceux du regne minéral sont plus coagulans.

Nous n'avons point de racines anti-septiques.

1^o. Feuilles anti-septiques.*Oseille.*

L'oseille, *sumex acetosa*, L., a un goût aigrelet dû au suc aqueux, acide & salin dont ses feuilles sont remplies. On l'emploie beaucoup dans les maladies bilieuses & putrides. Dans ces cas, on les triture un peu, & on verse dessus de l'eau bouillante, ce qui forme une boisson agréable, légèrement anti-putride. Mais on fait principalement usage du suc de ces feuilles : on le donne dans la dissolution du sang qui approche de la dissolution scorbutique ; à la fin des fievres putrides, quand les gencives se gorgent & deviennent saignantes, qu'il y a une espece de fièvre lente avec foiblesse, de petites tâches, &c. Alors ce suc arrête la fièvre lente, donne de la consistance au sang, & ramene la santé. On l'emploie aussi à la fin des fievres bilieuses, quand il y a disposition scorbutique, que la langue reste jaune malgré les purgatifs, qui alors paroissent augmenter la colliquation ; dans les fievres intermittentes qui ont résisté aux amers &

au quinquina ; quand en même temps les gencives sont sanguinolentes , & qu'il y a d'autres symptômes scorbutiques , le suc d'oseille guérit ces fièvres comme par enchantement ; il guérit aussi les engorgemens des visceres abdominaux , quand ils ont lieu par la même cause. Enfin , dans le scorbut le plus avancé , ce remede a quelquefois eu des succès plus marqués que les suc des plantes cruciferes , & il est toujours bon de les mélanger ensemble. C'est un des meilleurs anti-scorbutiques rafraîchissans. On le donne pur à la dose de six jusqu'à vingt onces par jour ; & quand la dissolution est considérable , on le donne pour boisson ordinaire , à la dose d'une ou deux pintes par jour.

L'alléluia , *oxalis alleluia* , L. , contient absolument les mêmes principes que l'oseille , & a , comme elle , un goût acide agréable. Ses feuilles entrent dans les bouillons rafraîchissans & anti-putrides , contre l'effervescence & l'acrimonie de la bile. Cependant , comme son acide est plus doux , elle est peut-être préférable dans les maladies inflammatoires bilieuses.

2°. Fruits anti-septiques.

Ce sont principalement les fruits d'été , comme la groseille , la cerise , la fraise , la framboise , l'épine-vinette , &c. Ils ont un goût très-agréable , & sont plutôt employés comme préservatifs que comme remedes. Ils préservent en effet des maladies bilieuses , & peuvent même être utiles dans les fièvres putrides. Le fruit du grenadier est employé dans les fièvres putrides avec dissolution : on en fait un sirop légèrement astringent , un peu tonique , anti-septique , très-utile dans les petites véroles de mauvais caractere , les fièvres putrides , les diarrhées & dysenteries colliquatives , &c. ; il sert à aromatiser les différentes boissons. Les suc d'orange , de citron & de limon sont aussi de puissans anti-septiques & anti-scorbutiques.

3^o. Vinaigre.

Le vinaigre est le produit de la seconde fermentation. On peut le retirer de tous les corps susceptibles du mouvement fermentatif ; mais le plus usité est celui qu'on retire du vin. On va crû quelque temps qu'il falloit des vins de très-médiocre qualité & vapidés pour avoir de bon vinaigre ; mais on sait aujourd'hui que le plus fort se retire des vins les meilleurs & les plus généreux. La fermentation qui donne pour résultat le vinaigre, est bien différente de la fermentation spiritueuse ; pour que celle-ci ait lieu, il faut une chaleur plus considérable que pour l'autre ; & elle laisse échapper des vapeurs dangereuses ; ce qui n'arrive pas dans la fermentation acéteuse. La fermentation spiritueuse donne l'esprit ardent, qui est détruit quand le vinaigre est bien formé : elle jette par son produit dans l'ivresse ; le vinaigre, au contraire, est l'antidote des substances qui portent au sommeil. Considéré chymiquement, le vinaigre est une liqueur aqueuse, salino-acide, huileuse. La preuve qu'il contient un principe aqueux, est qu'il donne une assez grande quantité d'eau à la distillation, & qu'on peut aussi lui en ôter une grande partie, & le concentrer par la gelée. Le principe acide se manifeste par le goût, l'odorat, & la distillation : il est composé de deux parties, dont l'une, très-mobilité, très-volatile, sort la première dans la distillation ; l'autre, plus pesante, appelée *acide pesant du vinaigre*. Enfin, cette liqueur pouvant, quand elle est très-concentrée, s'enflammer un peu, on en conclut avec raison qu'elle contient un principe huileux.

On pourroit donc appeler le vinaigre, un savon liquide, dans lequel le principe acide prédomine. Ce savon acide est employé comme résolutif & atténuant, rafraîchissant, anti-septiques, sudorifique, &c.

Il est résolutif, & à l'intérieur, & à l'extérieur.

Pour l'extérieur, il n'y en a guere de plus puissant.
C'est

C'est ainsi que des compresses imbibées de vinaigre , appliquées sur des tumeurs , suffisent souvent pour les résoudre. Mais c'est sur-tout lorsqu'il est réduit en vapeurs , qu'il est résolutif ; & on l'a vu souvent fondre des tumeurs assez considérables , rebelles aux meilleurs atténuans internes & externes. Employé en gargarismes dans les angines , il résout la tumeur qui occasionnoit la maladie , & excite une grande excrétion de la mucosité qui engorgeoit l'arrière-bouche. On en fait usage ainsi , sur-tout dans l'angine catarrhale , muqueuse , & même purulente : on verse le vinaigre sur une liqueur déjà échauffée , & on en reçoit la vapeur , qui est le plus puissant résolutif qu'on puisse employer contre l'esquinancie ; & ces fumigations , fortement animées par le vinaigre , sont très-utiles dans l'angine gangréneuse , & dans l'angine variolique , souvent quand , sur la fin de la dessication , l'humeur qui arrive variolique se porte sur les amygdales , & y occasionne un empâtement qui devient quelquefois gangréneux & mortel. M. Tissot , & autres praticiens , recommandent aussi ces fumigations dans les pleurésies & péripneumonies varioliques , qui arrivent par la répercussion du virus sur le poumon ou la plevre : on les conseille aussi dans les pleurésies & péripneumonies catarrhales , & elles sont très-utiles à la fin des ophthalmies. Le vinaigre donné à l'intérieur est un excellent atténuant , sur-tout quand il faut discuter une humeur mobile : c'est sous ce rapport qu'on l'emploie sur la fin des rhumatismes dans quelques infusions légèrement sudorifiques ; il agit alors en emportant la matière rhumatismale par les sueurs.

Le vinaigre est le meilleur des rafraîchissans & des tempérans propres à apaiser l'effervescence de la bile , & l'ardeur des soifs pathologiques , qui sont presque toujours occasionnées par une humeur bilieuse très-âcre. Dans le temps des grandes chaleurs de l'été , le vinaigre étendu dans une assez grande quantité d'eau , est un excellent moyen ; c'étoit une boisson

familière aux Grecs & aux Romains, & elle l'est encore aujourd'hui aux Turcs & aux Asiatiques. Le vinaigre tenu dans la bouche, appaise la soif qui a lieu dans les fièvres bilieuses & les fièvres putrides; & c'est ainsi que les liqueurs acides, & sur-tout le vinaigre, étoient employés pour tromper la soif des hydroptiques, avant qu'on eût éprouvé qu'il n'étoit pas dangereux de la satisfaire.

Comme anti-septique, le vinaigre est employé dans les maladies qui menacent dissolution putride, dans les fièvres malignes avec dissolution, dans le scorbut, & alors on l'unit aux autres acides, & on s'en sert sur mer pour préserver de cette maladie. Extérieurement, M. Tronchin en faisoit faire des lotions générales dans les petites véroles gangréneuses, pétéchiales, & qui ont lieu avec boutons sanguins: on le donne en même temps à l'intérieur avec le quinquina & le diascordium; on l'emploie de même dans le cas de gangrene. C'est un excellent anti-septique, qui préserve de putridité pendant un certain temps, même les chairs mortes.

Le vinaigre est aussi un bon anti-spasmodique. Sa seule odeur suffit pour calmer les abcès hystériques & hypochondriaques, & arrêter les hoquets & les vomissemens nerveux. Il est très-utile aussi à l'intérieur dans les maladies nerveuses, & sur-tout dans la manie. Le vinaigre distillé est le meilleur anti-maniaque, & est recommandé principalement par l'école de Vienne. On en donne une cuillerée dans un verre d'infusion théiforme anti-spasmodique, faite avec les fleurs de tilleul, de millepertuis, &c., & on réitère la dose de quatre heures en quatre heures. Donnée de cette manière, il appaise, & même guérit quelquefois les fureurs maniaques. C'est aussi un des plus puissans anti-émétiques connus.

Le vinaigre est comme spécifique dans l'asphyxie, maladie où il n'y a point de circulation & de respiration sensibles, où la sensibilité & l'irritabilité paroissent presque totalement détruites, maladie enfin qui est une mort apparente, & que le gas méphitique,

dont le vinaigre est l'antidote, produit très-souvent. Quand cette maladie se termine, comme il arrive souvent, par des vomissemens continus, des coliques, des foiblesses, on emploie le vinaigre en frictions, en lavemens, en boissons, de même que dans les fièvres putrides qui la suivent quelquefois. Il est aussi l'antidote de la plupart des poisons végétaux, sur-tout des narcotiques. C'est pour cela qu'on le donne à très-haute dose dans l'empoisonnement par la belladone, le stramonium, la douce-amère, &c., dans l'assoupissement occasionné par l'opium, la ciguë, & même dans celui qui est produit par les liqueurs spiritueuses & fermentées, dans celui qui surprend les personnes exposées à la vapeur du charbon : il guérit l'ivresse produite par le vin, ou au moins par son moyen elle est beaucoup moins longue ; on l'emploie aussi pour corriger différentes substances végétales qui seroient nuisibles par leur grande acrimonie, si elle n'étoit énérvée, comme le colchique, la scille, le rabac, & les végétaux résineux fortement drastiques. L'utilité du vinaigre s'étend même jusqu'à combattre quelques poisons minéraux, comme le cuivre & l'arsenic ; & on l'a quelquefois employé contre le virus hydrophobique avec succès, non pas quand la rage est confirmée, mais quand elle s'annonce. On le donne alors à assez haute dose, & il agit comme rafraîchissant, anti-septique, sur-tout comme anti-spasmodique : par ces propriétés il peut prévenir la rage, & modérer l'impétuosité de ses symptômes.

Les maladies inflammatoires commençantes excluent absolument l'usage du vinaigre ; mais quand l'inflammation commence à tomber, que le premier traitement a eu lieu, les boissons légèrement acidulées avec le vinaigre sont très-utiles, car donné à petite dose, il résout très-bien les viscosités inflammatoires ; & il n'est pas moins utile dans ces maladies, quand elles dégèrent en fièvres putrides. Mais il ne convient pas même à la fin des fièvres inflammatoires, quand la poitrine est attaquée, parce qu'il augmente la

toux, l'irritation, & les symptômes de la maladie. Il faut, pour qu'il puisse être employé alors, qu'il soit corrigé par le miel, ce qui forme l'oxymel simple, que l'on donne comme un bon résolutif expectorant dans les fièvres bilieuses, au commencement des putrides, & même à la fin des inflammations de poitrine.

Le vinaigre, à moins qu'il ne soit très-corrigé par le miel, est nuisible aux femmes en couche, parce qu'en coagulant le lait, il occasionneroit différens engorgemens. Mais, réduit en vapeurs, il est excellent dans les péripneumonies laiteuses, & dans les engorgemens laiteux extérieurs.

On fait quelquefois usage de ce moyen contre les vers, qu'il tue par son piquant : c'est sur-tout dans les fièvres putrides vermineuses, car quand les vers existent sans fièvre, il ne réussit pas aussi bien.

Pris même intérieurement, le vinaigre résout très-bien les tumeurs graisseuses. Les personnes trop grasses l'emploient fréquemment pour s'amaigrir, mais elles sont souvent incommodées par l'abus qu'elles en font; lorsqu'on le prend à haute dose & journellement, il irrite la poitrine, cause la toux & desseche le poumon : d'où résulte la phthisie sèche ou purulente, si fréquente, en partie par cette cause, chez nos femmes de qualité, dont la plupart sont maigres & prêtes à tomber dans le marasme. M. de Haller rapporte l'observation d'un homme excessivement gras, qui se mit au vinaigre pour boisson ordinaire, & qui au bout de quelques mois étoit horriblement maigre; il fut ainsi la proie d'une mort prématurée, après laquelle on trouva la trachée-artère, le poumon, l'œsophage, l'estomac, le canal intestinal & les autres viscères durs, skirreux, épais & très-rétrécis.

Ainsi, pour résumer, le vinaigre est un bon résolutif intérieur & extérieur; un excellent rafraîchissant; un très-bon anti-spasmodique, même à l'extérieur: c'est ainsi qu'on emploie avec succès des compresses imprégnées d'oxycrat dans les douleurs & les

pesanteurs de tête , & dans les assoupissemens difficiles à surmonter ; c'est aussi un excellent anti-putride , sur-tout quand la putridité a lieu avec fièvre , comme dans les fièvres pétéchiales , les petites véroles de mauvais caractère , les fièvres malignes avec dissolution , &c. Enfin , il est l'antidote & le correctif de plusieurs poisons , sur-tout végétaux.

Il y a plusieurs manières d'employer le vinaigre : on le donne seul , quand on veut fixer le genre nerveux , arrêter quelque effort spasmodique ; dans la manie , on le donne quelquefois distillé & pur , quand cette maladie est violente , & qu'il faut arrêter sur-le-champ un accès maniaque ; dans les cas ordinaires de manie , on le donne à la dose de trois ou quatre cuillerées par jour , étendu dans quelque potion anti-spasmodique , comme il a été dit. Une cuillerée de vinaigre arrête comme spécifiquement les vomissemens & les hoquets spasmodiques. Le plus souvent on l'emploie étendu dans l'eau : ainsi , sur une pinte de véhicule , on en met une , deux ou trois cuillerées , plus ou moins , selon le degré de putridité ; la dose est la même en potion sur cinq ou six onces de véhicule. On l'unit quelquefois au quinquina ou au scordium , dans quelque eau aromatique , quand il y a peu d'inflammation ; mais on l'emploie plus souvent en sirop & en oxymel.

Le vinaigre radical se prépare en jettant sur des cristaux de vénus , qui sont un sel acéto-cuivreux , un acide minéral , lequel s'emparant du cuivre , force le vinaigre à l'abandonner ; mais ce vinaigre est alors le plus concentré possible. Appliqué extérieurement , il entame la partie qu'il touche , & à l'intérieur ce seroit un poison irritant ; on ne s'en sert que pour faire flairer dans le cas de syncope , de mouvemens spasmodiques violens , d'asphyxie.

On fait avec le vinaigre un sirop qui a une odeur & un goût agréables , & qui est très-propre à tempérer l'effervescence bilieuse , & à arrêter la putridité commençante : aussi est-il employé dans toutes les maladies putrides & bilieuses. Le vinaigre uni à une cer-

taine quantité de miel, forme l'oxymel simple, qui est un bon anti-putride, un excellent expectorant, propre à résoudre la viscosité inflammatoire, quand les symptômes inflammatoires ne sont pas très-intenses, augmentant doucement le cours des urines, facilitant quelquefois les évacuations alvinés, & poussant aussi à la peau. Il est très-utile dans les péripleumonies catarrhales, dans beaucoup de maladies de peau, sur-tout érysipélateuses, & dans la plupart des maladies de l'été & de l'automne. La dose est d'une once ou une once & demie, sur une pinte de boisson appropriée: le sirop de vinaigre se donne à la même dose dans un verre de boisson.

On fait beaucoup usage à l'extérieur du vinaigre prophylactique ou des quatre voleurs, ainsi appelé, parce que dans la peste de Marseille, quatre voleurs, se préservant par son moyen de la contagion, voloient en sûreté les pestiférés. Il se fait par la digestion de beaucoup de substances aromatiques, amères & anti-putrides, comme l'absynthe, le girofle, la cannelle, le camphre, &c., dans le vinaigre rouge.

Le vinaigre simple ou préparé des différentes manières dont nous venons de parler, & employé à l'intérieur & à l'extérieur, est excellent pour éloigner & corriger les maladies putrides & pestilentielles. On s'en frotte la peau, on le respire souvent, on le prend à l'intérieur dans quelque véhicule convenable; il porte à la peau, corrige la matière putride, & rassure le genre nerveux que la peste attaque premièrement: c'est pourquoi le camphre & les autres anti-spasmodiques passent pour de très-bons anti-pestilentiels.

On emploie encore le vinaigre simple à l'extérieur, en fumigations & en injections dans le cas de vieux ulcères, de gangrene, &c.; & comme astringent, dans la diarrhée & la dysenterie putrides: dans ce dernier cas, il entre pour un quart dans les lavemens.

Esprit de Mindererus.

Le mélange de l'alkali volatil avec l'acide du vinaigre, forme l'esprit de Mindererus, qui est un de ces grands remèdes de la médecine dont on ne fait pas assez d'usage. C'est un excellent sudorifique & antispasmodique, très-utile dans les fièvres putrides existantes, avec foiblesse, soubresauts de tendons, lorsqu'en même temps on a besoin de faire suer; dans la petite vérole, quand il faut pousser à la peau & qu'on craint la putridité, quand l'éruption & la suppuration sont trop lentes; dans les fièvres malignes & lentes nerveuses. C'est un bon sudorifique & résolutif, quand il y a une matière tenue & comme volatile à dissiper: c'est ainsi qu'on l'emploie à la fin des rhumatismes aigus, dans les gouttes rentrées, les fièvres catarrhales de mauvais caractère, &c. Car c'est aussi un excellent anti-putride.

La dose est d'un gros, un gros & demi, deux gros, ou une demi-once dans quatre, cinq ou six onces de potion, ou dans un véhicule plus étendu. On en met, au moment de boire dans chaque verre, quinze, vingt-cinq gouttes ou un gros, & on en prend ainsi jusqu'à une demi-once, ou une once par jour: il donne du ton, est anti-septique, & porte à la peau.

Comme le tartre se retire du vin, ainsi que le vinaigre, nous joindrons ici les différentes préparations que l'on en fait pour l'usage de la médecine.

Crème de Tartre.

La crème de tartre est le tartre dépouillé, le plus qu'il est possible, de ces parties huileuses & terrestres, par une forte décoction & une lixiviation faite par le moyen d'une terre argileuse nommée terre de merviel: opération qui se fait en grand à Montpellier. La crème de tartre ressemble au vinaigre, étant un sel acide qui

contient un peu d'eau, un principe huileux & un principe terreux; mais elle en differe, en ce que ces différens principes s'y trouvent en bien moins grande quantité, & qu'elle contient de plus un alkali, d'où il résulte que la crème de tartre est un sel neutre avec excès d'acide. C'est encore un des grands remedes de la médecine, un des meilleurs apéritifs & atténuans, un assez bon purgatif & diurétique, & un bon anti-septique. Elle tempere l'acrimonie des humeurs, les préserve de la putridité, résout les viscosités bilieuses & inflammatoires, & pousse par les urines: c'est pourquoi elle est d'usage dans les maladies putrides, & à la fin des bilieuses, après que les symptômes inflammatoires sont tombés; car comme elle est un peu irritante, elle ne conviendrait point avant.

Nous avons vu que le vinaigre est un bon apéritif, mais léger & mobile, très-utile quand il faut chasser une matiere âcre, tenue & susceptible d'être discutée promptement: la crème de tartre est aussi un excellent apéritif, & convient mieux quand il faut atténuer des matieres plus tenaces. Elle est employée sous ce rapport dans beaucoup de jaunisses, & il y en a peu qui ne cedent à l'usage long-temps continué de ce remede, qui résout la bile, facilite son cours & l'évacue par les selles. C'est pourquoi elle est très-utile dans les engorgemens du foie non-skirreux, dans les hypochondriacismes occasionnés par l'obstruction des visceres abdominaux, & même dans les engorgemens du poumon, &c. Enfin, c'est un des excellens atténuans de la matiere médicale: aussi, MM. Mesmer & Deslon la donnoient-ils à haute dose, & la continuoient-ils plusieurs mois, & quelquefois un an ou deux. Je connois des malades auxquels ils en ont fait prendre six ou huit livres, durant un espace de temps plus ou moins long.

Comme diurétique, la crème de tartre s'emploie à haute dose dans beaucoup d'hydropisies, & elle guérit quelquefois, sur-tout quand l'hydropisie est la
suite

suite de sécheresse , de maladies inflammatoires , ou qu'elle est compliquée avec éréthisme : elle est alors très-utile , parce qu'elle agit sans astreindre & sans donner trop de ton. On l'emploie aussi contre la goutte , comme incisive , parce que cette maladie a son principal atelier dans les visceres abdominaux , qui sont alors affectés d'empâtement ; & il est certain que la crème de tartre , prise habituellement , en éloigne au moins les accès. Enfin , comme purgative , on la donne dans les fievres putrides , & dans les cas où on croit devoir purger par précaution.

La dose altérante est de vingt grains jusqu'à un gros par jour en poudre , incorporée dans quelques bols ou pilules. Le plus souvent on préfere de la donner dissoute ; mais elle n'est dissoluble que dans trente-deux fois son poids d'eau. L'eau bouillante cependant la dissout assez bien , & on en met deux ou trois gros par pinte. D'ailleurs , la dissolution complete n'en est pas nécessaire , il suffit qu'elle soit suspendue dans la liqueur : ainsi on peut en mettre un ou deux gros par verre de boisson , & en prendre de cette maniere jusqu'à la concurrence d'une demie-once , six gros ou une once par jour. A la dose d'une demie-once , une ou deux onces , elle est purgative , diurétique , & excellente incisive , on ne peut pas plus utile dans beaucoup de maladies chroniques.

C'est avec la crème de tartre pulvérisée , sur laquelle on jette un peu d'acide vitriolique , que l'on fait le sel d'oseille du commerce , qui se vend fort cher : c'est une tromperie bonne à savoir.

Terre foliée de tartre.

C'est un sel acéteux , à base d'alkali fixe végétal , ou une combinaison , jusqu'au point de saturation , de l'acide du vinaigre avec l'alkali fixe végétal , autrement dit alkali fixe du tartre. On lui a donné le nom de terre foliée , à cause de son apparence terreuse , & des petits feuilletés ou écailles dont il est composé. C'est

le meilleur fondant que la médecine connoisse , meilleur même que la crème de tartre , qui , elle-même , est une espece de terre foliée , par l'union de l'acide du vin avec l'alkali fixe végétal. On emploie la terre foliée de tartre dans les engorgemens du bas-ventre , les jaunisses , les hydropisies , dans le cas de concrétions bilieuses , de coliques hépatiques , de fievres intermittentes , sur-tout quartes. Mais pour en retirer des succès , il faut qu'elle soit donnée à certaine dose , & continuée pendant long - temps. La médecine française , d'ailleurs très-sage & très-savante , est trop timide à l'égard de ce remede , comme à l'égard de beaucoup d'autres. Il est , à la vérité , trop cher pour les hôpitaux & certaine classe du peuple ; mais quand on peut l'employer , il faut le faire d'une maniere convenable & suffisamment continue. On ne donne point la terre foliée en poudre , si ce n'est en bols , à la dose d'un demi-gros ou un gros ; le plus souvent on l'emploie en décoction , car elle se dissout très-bien , à la dose de deux gros , d'une demie-once , une ou deux onces : quelques-uns même ont poussé la dose plus loin ; ou bien on en met par verre de boisson ou de suc , un gros ou un gros & demi , & on en prend ainsi jusqu'à une demie-once ou une once & plus par jour. A la dose d'une demie-once , c'est un excellent diurétique très-utile dans beaucoup d'hydropisies. On la donne dans différentes décoctions apéritives , à la fin de quelques maladies inflammatoires , sur-tout du bas-ventre , principalement des jaunisses aiguës , quand il n'y a plus de fievre , à la dose seulement d'une demie-once ou une once , pour ne pas réveiller l'éréthisme & l'inflammation. A certaine dose , elle devient purgative.

L'acide tartareux uni avec l'alkali fixe végétal , forme le tartre soluble ou sel végétal , qui est un assez bon incisif & apéritif , mais qui ne vaut pas la crème de tartre , ni la terre foliée. On l'emploie sur-tout comme purgatif , à la dose de trois gros ou une

demie-once, ou à celle de un ou deux gros pour aider les autres purgatifs.

Ce même acide, combiné jusqu'au point de saturation avec l'alkali minéral, forme le sel de Seignette ou de la Rochelle, qui s'emploie, ainsi que le précédent, comme les sels neutres minéraux, plutôt comme purgatifs que comme altérans; car dans cette dernière indication, la crème de tartre doit leur être préférée.

Il n'y a point de semences anti-septiques, ni d'autres sucs que le vinaigre, si ce n'est le camphre qui, donné à petite dose, est un anti-septique rafraîchissant.

§. I I.

Les anti-septiques sont donc des médicamens qui peuvent corriger la putridité des humeurs, ou, pour mieux dire, s'opposer à ce qu'elle ne vienne. En effet, tant que l'animal vit, il n'y a point de putridité réelle au moins intérieure: elle n'a lieu qu'après la mort; mais il arrive quelquefois pendant la vie que les humeurs ont vers la putridité plus de tendance qu'elles ne devoient avoir. Cette tendance peut avoir lieu, ou avec des symptômes d'inflammation, ou avec des symptômes de lenteur & de viscosité; ce qui fait que l'on distingue les anti-septiques rafraîchissans & les anti-septiques chauds & toniques. Dans les maladies putrides intérieures, il est rare d'employer les anti-septiques chauds, excepté le quinquina; mais on le met en usage quand la putridité est à l'extérieur. On se sert alors des substances balsamiques, résineuses & ameres, comme sont le baume du Commandeur, celui de Copahu, du Pérou, le benjoin, la résine élémi, le stirax, &c. l'aloès, la gentiane, &c. qui sont alors d'excellens anti-putrides. Mais tous ses moyens chauds seroient dangereux à l'intérieur dans les fièvres putrides: au lieu que les anti-septiques rafraîchissans y sont très-utiles, de même que dans les fièvres continues qui s'annoncent avec des symptômes de dissolution.

Q 2